La Commission Episcopale pour l'Education Catholique
Le Catholic Relief Services
L'Université de Notre Dame

Résultats de l'Enquête sur les Ecoles Catholiques en Haïti

Juin 2012

Financé par le Catholic Relief Services

Table des matières

Introduction 3
Méthodologie 5
Caractéristiques des Ecoles et accès à l'éducation. 6
Résultats de l'enquête. 6
Résultats concernant l'accès à l'éducation 21
Recommandations stratégiques concernant l'accès à l'éducation. 21
Identité et formation Catholiques 23
Résultats de l'enquête 23
Constats concernant l'identité Catholique 24
Recommandations stratégiques 24
Qualité des écoles. 25
Résultats de l'enquête 25
Résultats concernant la qualité des écoles 35
Recommandations stratégiques concernant la qualité des écoles 36
Bonne Gouvernance et Encadrement 37
Résultats de l'enquête 38
Résultats concernant la gouvernance et l'encadrement des écoles 39
Recommandations stratégiques 39
Finances 40
Résultats de l'enquête 41
Résultats concernant les Finances 44
Recommandations stratégiques concernant les Finances 44
Infrastructures et capacités d'accueil 45
Résultats de l'enquête 45
Résultats concernant les infrastructures et les capacités d'accueil 52
Recommandations stratégiques 52
Références et bibliographie 54

Introduction

L'histoire tumultueuse de Haïti a abouti à la création d'un Etat fragile et d'une population persévérante mais manquant de ressources. Le séisme de 2010 a davantage encore affaibli le pays et intensifié les crises préexistantes, tout en catalysant l'attention et l'aide internationale. Avec cette mobilisation internationale émerge une nouvelle chance de reconstruire et renouveler la société Haïtienne.

Les Haïtiens autant que les leaders internationaux sont conscients du fait qu'un système éducatif d'excellente qualité est primordial pour l'établissement d'une société civile dynamique, libre, et juste. Afin d'améliorer durablement la société haïtienne, il est essentiel que tous les enfants accèdent à une éducation de qualité qui leur permette d'acquérir les savoir-faire et les capacités de réaliser pleinement leur potentiel. Malheureusement, le système éducatif haïtien actuel ne répond pas aux besoins des enfants d'Haïti. Parmi les problèmes les plus cruciaux, citons :

- Le manque de financement par le gouvernement ;
- Les inégalités provoquées par un accès aux écoles inégal voire inexistant pour les élèves des zones rurales, les élèves issus des familles les plus pauvres, et les élèves cherchant à accéder à une éducation secondaire ou supérieure ;
- L'insuffisance de ressources fondamentales – telles que l'eau potable, la nourriture, l'électricité courante, et des bâtiments scolaires adaptés, insuffisances qui compromettent grandement l'apprentissage ;
- La qualité insuffisante du contenu académique, dû autant à un manque de matériel pédagogique adéquat qu'à un personnel enseignant sous payé et manquant de formation professionnelle.

Les obstacles à une éducation de qualité à Haïti sont complexes et sont souvent causés, et perpétués par des problèmes profonds et systémiques. Pour cette raison, l'amélioration de l'éducation est directement liée à des problèmes sociaux tels que : une politique et une gouvernance étatiques efficaces, l'augmentation du budget consacré à l'éducation, un système de taxation plus performant, et l'amélioration d'autres défis socio-économiques tels que le taux élevé de pauvreté, l'accès limité aux services de santé, le taux de chômage et l'état général de l'économie haïtienne. Cependant, bien qu'étant négativement influencée par ces facteurs sociétaux, l'éducation peut également être un moteur de progrès essentiel pour la société haïtienne dans son ensemble. Il est en effet prouvé que la qualité et le succès de l'éducation sont directement liés à de meilleurs salaires, la croissance économique, des opportunités professionnelles élargies, un meilleur état de santé, et l'augmentation de la participation des citoyens à la vie démocratique (BEC N.d, EQUIP3 N.d.).

Les écoles catholiques ont toujours joué un rôle essentiel dans le système éducatif à Haïti, notamment en offrant des opportunités à certains des citoyens les plus pauvres du pays. Les écoles fondées par les Ordres Religieux Français ont été parmi les premières écoles établies dans le pays. Conscient du rôle important tenu par l'éducation Catholique, en 1913 le gouvernement Haïtien s'est engagé à apporter un soutien financier à l'Eglise pour ouvrir et gérer des écoles dans les zones rurales mal desservies ainsi que dans les quartiers les plus pauvres. Malheureusement, ce support public promis est demeuré rare et sporadique. Malgré cela, les écoles Catholiques sont présentes dans toutes les régions du pays et offrent leurs services à certains des élèves les plus défavorisés, ce qui explique la bonne réputation des écoles catholiques auprès de la population haïtienne.

Les écoles catholiques, qui représentent 15% des établissements scolaires du système éducatif haïtien, constituent le réseau éducatif le plus large et le plus homogène du système scolaire à Haïti. Les écoles publiques ne représentent que 12% du système éducatif, et le reste des écoles non-publiques sont gérées par différents groupes religieux ou d'autres organismes privés et indépendants (MENFP N.d.). Dans la mesure où les écoles catholiques sont organisées et structurées au sein d'un vaste réseau national – contrastant avec le reste du système éducatif qui demeure fracturé et pour une large part non règlementé -, ces écoles possèdent une capacité unique à mettre en œuvre des changements systémiques d'importance. Les responsables de l'éducation catholique ont les moyens d'établir un modèle positif pour toutes les écoles haïtiennes, en donnant l'exemple d'une structure solide et d'une grande exigence de qualité académique, et à travers leur engagement à former des citoyens moralement responsables.

En 2007, les dirigeants de l'éducation catholique ont publié le « Projet pour l'Education Catholique (PEC) », un plan et une vision nationaux qui définissait le rôle de l'éducation catholique au sein de la société haïtienne et établissait les objectifs de ce système éducatif catholiques (Cf. Annexe Une). Alors que les premières étapes de la mise en œuvre de ce projet étaient en cours, le séisme de 2010, qui a traumatisé et paralysé les institutions et la population haïtiennes, a profondément perturbé le système éducatif et l'éducation catholique à Haïti.

Plus généralement, au sein du système éducatif haïtien, les périodes précédant et suivant le séisme ont été des périodes de grands changements et de planification de réformes importantes. Une commission réunie à la fin de l'année 2007 par le président Préval, le Groupe de Travail pour l'Education et la Formation (GTEF), avait publié en août 2010 une série de recommandations et d'objectifs politiques pour l'ensemble du pays (GTEF 2010, MENFP 2010). Un groupe de travail constitué par les responsables haïtiens de l'éducation, le Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle, et des donateurs publics ont utilisés ces recommandations du GTEF pour élaborer un Plan Opérationnel pour le système éducatif, un programme global établissant les objectifs à atteindre pour assurer le futur de l'éducation en Haïti (MENFP 2010). Ce Plan Opérationnel offre une vision pour la collaboration entre les secteurs publics et non-publics de l'éducation et établit des priorités telles que l'amélioration de l'accès à l'éducation, l'amélioration de la qualité de l'éducation, l'augmentation du financement de l'éducation secondaire, l'accès et l'utilisation de la technologie, et une meilleure gouvernance des écoles. Il prévoit également la reconstruction des établissements scolaires au lendemain du séisme, entre autres objectifs essentiels du système éducatif haïtien.

L'élaboration du Plan Opérationnel a été l'occasion de prendre du recul et d'évaluer les besoins et les priorités de l'éducation à Haïti. De nombreux problèmes préexistants ont été exacerbés et révélés par le séisme. Les efforts réalisés pour mettre en œuvre le Plan Opérationnel ont cependant été affectés par la grande instabilité politique qui a suivi le séisme, notamment lors des élections présidentielles, de la nomination de deux nouveaux Premiers Ministres et d'un nouveau Ministre de l'Education, et des mois de transitions au cours desquels certaines postes de dirigeants sont restés vacants. Les plans stratégiques pour le futur des Ecoles Catholiques doivent être interprétés au sein de ce contexte haïtien difficile et compliqué.

En parallèle de la grande instabilité politique caractérisant les deux années et demi qui ont suivi le séisme, on a pu également constater une augmentation de l'attention de la communauté internationale et un afflux important d'investissements publics. L'influence de ces facteurs et de ces ressources externes, à la fois humaines et matérielles, représente une opportunité autant qu'un défi pour le secteur éducatif. C'est aux dirigeants haïtiens qu'incombe l'immense responsabilité de coordonner leurs actions avec tous les acteurs présents, de planifier, et de mettre en œuvre les efforts nécessaires pour profiter de cette occasion unique de changement et de progrès pour le système éducatif haïtien. C'est dans ce contexte que les responsables de l'éducation Catholique et leurs partenaires ont compris la nécessité de recueillir des données solides et objectives afin de planifier et coordonner efficacement leurs efforts et saisir ainsi cette opportunité d'améliorer l'éducation catholique haïtienne.

Dans ce but, la Commission Episcopale de l'Education Catholique (CEEC), le Catholic Relief Service (CRS), et l'Université de Notre Dame ont collaboré pour mener une évaluation de toutes les écoles catholiques à l'échelle nationale afin d'établir un bilan complet de leurs besoins actuels et ainsi mettre en place les stratégies efficaces pour les renforcer. Les résultats initiaux de cette collaboration sont présentés dans ce rapport, qui traite notamment les points suivants :

- Caractéristiques des écoles catholiques et accès à l'éducation.
- Identité catholique.
- Qualité des écoles et de l'enseignement.
- Gouvernance et encadrement.
- Finances.
- Infrastructures.

Les partenaires ont conçu la présente enquête de façon à recueillir toutes les informations pertinentes pour les responsables de l'éducation Catholique à Haïti ainsi que les autres acteurs concernés. Les données, informations, et stratégies qui résultent de cette enquête sont destinées à fournir aux dirigeants haïtiens et à leurs partenaires une vision et une compréhension d'ensemble pour renforcer le réseau des écoles catholiques et offrir un meilleur avenir aux enfants qu'elles servent.

Méthodologie

Les informations du présent rapport ont été recueillies à la suite d'enquêtes menées auprès des membres de l'administration et du personnel dans toutes les écoles catholiques en Haïti. Dans la mesure où aucune base de données centralisée des écoles catholiques haïtienne n'existait avant cette enquête, beaucoup des questions étaient destinées à recueillir des données élémentaires telles que l'emplacement des écoles, leurs effectifs, et les classes enseignées.

D'autres aspects de l'enquête portaient sur des sujets particulièrement sensibles dans le contexte haïtien, notamment l'état des infrastructures et les besoins en équipement sanitaire ainsi que les dégâts occasionnés par le séisme de 2010. Les problèmes relatifs à la qualité des écoles abordés dans cette étude comprennent la présence et la qualification des professeurs, les capacités d'accueil et les ressources disponibles des écoles, les services aux étudiants, les finances, et les obstacles à l'éducation. L'enquête fournit un aperçu complet sur les écoles et offre une base solide pour comprendre l'état actuel de l'éducation Catholique à Haïti. Des copies des versions anglaises et françaises de l'enquête sont inclues dans les Annexes Deux et Trois.

Les membres du CRS ont enregistré les questions de l'enquête dans iFormBuilder, une application mobile permettant de saisir les informations sans avoir recours au papier. L'enquête a ensuite été téléchargée sur les iPod Touches qui ont été utilisés pour enregistrer les informations et données une fois sur le terrain. En plus de faciliter l'enregistrement des données, les iPod Touches ont également permis aux enquêteurs de prendre des photos des écoles et de relever leurs coordonnées exactes grâce à la technologie du GPS (en anglais Global Positioning System)

Chacun des dix (Archi)diocèses[1] avait embauché localement des collecteurs de données pour effectuer cette enquête. Les membres de la CEEC et du CRS ont formé ces collecteurs et leur ont également procuré tout le matériel nécessaire, y compris une lettre d'introduction, un ruban métrique pour mesurer les salles de classe, et un exemplaire papier de l'enquête dans le cas où leur iPod ne fonctionnerait pas. Dans chaque école, les collecteurs de données ont tâché de parler au directeur. Lorsque celui-ci (celle-ci) n'était pas disponible, un autre membre du personnel de l'école a rempli le questionnaire.

Dans chaque paroisse, des guides locaux ont travaillé avec les enquêteurs pour identifier et avoir accès aux différentes écoles catholiques pour administrer l'enquête tout au long des mois de novembre et décembre 2011 et janvier 2012. Finalement, les réponses aux questionnaires ont été téléchargées sur iForm puis exportées sous forme de fichier Excel par des employés de CRS.

L'équipe de recherche de Notre Dame avait comme principale responsabilité de valider, nettoyer, encoder et analyser les résultats de l'enquête. La plus grande partie du nettoyage et de la vérification des données a été effectuée dans Microsoft Excel ; les données ont ensuite été exportées vers le programme d'IBM SPSS (Statistical Package for the Social Sciences, en français : le progiciel de statistiques des sciences sociales) puis regroupées pour en permettre l'analyse à différents niveaux. Cette analyse a été menée entre les mois de mars et de mai 2012, en consultation permanente avec des intervenants de CRS, la CEEC, et les Bureaux Diocésains de l'Education (BDE).

Toutes les données sont le résultat d'une auto-évaluation par le directeur ou un autre membre du personnel des écoles, et leur exactitude n'a pas été vérifiée de façon indépendante. Par ailleurs, l'opinion des personnes interrogées peut varier en fonction des termes utilisés ou lorsque la question posée demandait à être interprétée. Par exemple, l'idée de ce qui constitue un accès suffisant à l'eau courante peut varier d'une école à l'autre. Les normes de qualité du mobilier peuvent aussi varier et affecter ainsi les évaluations fournies dans la section concernant les infrastructures. Par conséquent, la prudence est recommandée lors de l'interprétation des résultats sujets à ces variations.

[1] Il y a huit diocèses Catholiques et deux Archidiocèses Catholiques en Haïti.

Caractéristiques des Ecoles et accès à l'éducation.

Déjà avant le séisme de janvier 2010, le système éducatif haïtien était, à tous les points de vue, le pire des Amériques (Wolff 2008, cité dans Crane et al. 2010). Le séisme n'a fait qu'intensifier la crise éducative en provoquant le décès de 40 000 enfants scolarisés et 1000 enseignants selon les estimations, et en entraînant la destruction d'environ 80% des bâtiments scolaires de Port-au-Prince, ainsi que la destruction des infrastructures du Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle (MENFP). Cette destruction a abouti à la perte d'archives et d'informations cruciales, ce qui a contribué à dégrader encore davantage les ressources et les capacités déjà limitées de ce dernier Ministère (Crane et al. 2010)

A propos des écoles d'Haïti, Crane et al. remarque que « la qualité médiocre, le manque d'accès, et la faiblesse de l'encadrement caractérisent le secteur de l'éducation en Haïti » (2010 p.xix). Les conséquences sont que 50% de la population adulte haïtienne est illettrée (citation de Wolff 2008 dans Crane et al. 2010), tandis qu'environ la moitié de la population d'âge scolaire n'est pas scolarisée à un moment donné (Crane et al. 2010). Il est estimé qu'entre 400 000 et 500 000 des enfants entre 6 et 12 ans ne vont pas à l'école, et que la majorité des enfants déscolarisés vivent dans les campagnes (Crane et al. 2010).

Par ailleurs, les élèves scolarisés sont souvent inscrits tardivement et quittent l'école avant d'avoir achevé la sixième année. En 2005, l'âge moyen des élèves de la 1ère année fondamentale à Haïti était de presque 10 ans, alors que l'âge officiel d'entrée à l'école fondamentale est 6 ans (Léon et al. 2008). A la même époque, seuls 33 % des enfants scolarisés l'étaient jusqu'à la cinquième année (IDB 2007 cité dans Crane et al. 2010). Les chiffres concernant les enfants inscrits à l'école secondaire étaient encore plus faibles. Ces deux phénomènes – l'âge élevé des enfants scolarisés à un niveau élémentaire et le taux massif d'attrition – reflètent le manque d'accès à l'éducation, provoqué par un certain nombre de facteurs abordés de façon plus détaillée plus loin dans cette étude.

Les acteurs de l'éducation en Haïti se sont engagés à augmenter le taux de scolarisation. Dans la mesure où 88% des écoles haïtiennes ne sont pas publiques mais privées (Cf. MENFP), les efforts menés pour améliorer l'accès à l'éducation impliquent nécessairement ces écoles non-publiques. Selon les données du Ministère de l'Education Nationale Haïtien (Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle) et celles recueillies lors de l'enquête sur les écoles Catholiques, les écoles catholiques représentent 15% du nombre total d'écoles et 16 % de l'effectif des élèves, donnant à l'Eglise Catholique un rôle absolument crucial pour la scolarisation à Haïti.

Les écoles catholiques reflètent la société dans laquelle elles se trouvent, et sont confrontés aux mêmes défis concernant l'accès à l'éducation que toutes les autres écoles dans l'ensemble du pays. C'est pour cela qu'il est essentiel de garantir d'une part l'accès des écoles catholiques déjà existantes aux élèves qui en ont le plus besoin, et d'ouvrir d'autre part de nouvelles écoles pour répondre aux besoins supplémentaires.

Résultats de l'enquête.

La première partie du questionnaire de l'enquête s'intéressait aux caractéristiques générales des écoles et à l'accès aux écoles catholiques à l'échelle nationale. Cette section précisait notamment le nom et les coordonnées de l'école, la paroisse dans laquelle elle se trouve, s'il s'agit d'une école en milieu urbain ou rural, et les classes enseignées par niveau[2]. Au total, 2315[3] écoles ont été évaluées. Un certain nombre d'écoles ont été rajoutées dans la base de données une fois que la plus grande partie de l'analyse avait déjà été menée.

[2] Les enquêteurs avaient un code d'identification pour que les données enregistrées leur correspondent. Toutes les écoles n'ont pas répondu à la totalité des questions. Les questions restées sans réponses ont été enregistrées dans la base de données comme « nulle » ou un espace vide. Dans la plupart des tableaux présentées dans cette analyse, elles ont été ensuite réunies sous la légende « sans réponse ». Lorsque la légende « sans réponse » compromet la clarté de l'information présentée (par exemple quand il s'agit de pourcentages), seules les réponses valides sont inclues dans les tableaux. De nombreux tableaux sont également accompagnés de notes explicatives pour faciliter l'interprétation des données.

[3] Le nombre total d'écoles de la base de données nettoyée et révisée est 2205. 110 écoles supplémentaires ont été rajoutées à la base de données après la fin officielle de l'enquête. Le total de 2315 écoles n'est évoqué que lors du décompte des écoles en zones rurales et

Zones urbaines/rurales

Les résultats de l'enquête soulignent les disparités d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation entre les localités rurales et urbaines à Haïti. Certains des résultats les plus pertinents mettent en lumière le manque de fournitures scolaires dans de nombreuses communautés rurales ; des frais de scolarité trop élevés pour les familles ; un écart important des taux de fréquentation entre les écoles urbaines et les écoles rurales ; et, lié à l'ensemble de ces constats, un taux de complétion du primaire plus faible dans les zones rurales (León et al. 2008). Etant donné le système majoritairement non-public et financé par les frais de scolarité, les problèmes d'accès à l'éducation sont exacerbés par la pauvreté. Selon les données du Fond Monétaire International (FMI 2008), l'extrême pauvreté est trois fois plus élevée dans les zones rurales.

Le bénéfice marginal de l'éducation est également plus élevé dans les localités urbaines (FMI 2008). Ce retour sur investissement de l'éducation, plus faible pour les populations rurales, ne les incite pas à participer au système éducatif.

Ainsi que le tableau ci-dessous le montre, la grande majorité des écoles catholiques haïtiennes (près de 60%) se trouvent dans les zones rurales. La répartition estimée de la population d'Haïti est de 52% en milieu rural et 48% en milieu urbain (FMI 2008).

Nombre d'écoles par Milieu (Urbain/Rural)				
	Nombre d'écoles[4]	% d'écoles	Population[5] (2010)	% Population
Urbain	887	38%	4,818,000	48%
Rural	1,379	60%	5,268,000	52%
Sans réponse	49	2%	-	-

Catégories d'écoles

Il existe principalement trois catégories d'écoles catholiques à Haïti : des écoles presbytérales, des écoles congréganistes, et des écoles autonomes. Ainsi que le décrit le Bureau de l'Education Diocésaine (BDE) et que les données l'ont confirmé, la majorité des écoles catholiques haïtiennes sont des écoles presbytérales. Elles sont identiques aux écoles paroissiales aux Etats-Unis. Elles sont affiliées à une paroisse et à un prêtre, et dans de nombreux cas prennent place dans l'église elle-même. Ces écoles presbytérales sont considérées par les autorités de l'éducation catholique haïtienne comme les plus pauvres en terme de ressources et de qualité.

Les écoles presbytérales sont à leur tour divisées en trois sous-catégories : les écoles presbytérales traditionnelles, congréganistes, et nationales. Les écoles presbytérales congréganistes sont des écoles paroissiales dont la gestion a été confiée à une congrégation religieuse. Les écoles presbytérales nationales sont des écoles paroissiales financées par l'Etat.[6]

Les écoles congréganistes catholiques, ainsi que leur nom l'indique, sont affiliées à une congrégation religieuse. Il existe deux types d'écoles congréganistes : privées et publiques. Comme les écoles presbytérales nationales, les écoles congréganistes publiques reçoivent un financement public. Les écoles congréganistes offrent généralement une éducation primaire et secondaire (Antoine, 2006). Les responsables de l'éducation catholique haïtiens décrivent les écoles congréganistes comme étant celles bénéficiant des meilleures ressources, de l'administration et de la direction les plus

---

urbaines et pour établir le nombre exact d'écoles par diocèses. Le reste des analyses est basé exclusivement sur les 2205 écoles qui ont été rentrées dans la base de données avant avril 2012.

[4] Selon le recensement de 2005 (Cf. Antoine 2006), il y avait 2227 écoles catholiques à Haïti. Ce chiffre suggère la création de 88 écoles supplémentaires depuis cette date, sans tenir compte des erreurs potentiellement commises lors du recensement de 2005 ou de la présente enquête.

[5] Source: FMI 2008

[6] Les subventions accordées aux écoles par le gouvernement prennent différentes formes à Haïti, y compris le paiement des salaires des professeurs, des subventions directes accordées aux écoles et proportionnelles aux effectifs, comme dans le Programme d'Education Pour Tous (EPT). L'enquête ne demandait pas de préciser le type de subventions dont bénéficiait l'école le cas échéant.

efficaces, et de la meilleure qualité et stabilité académiques des écoles catholiques, toutes catégories confondues.

Selon les responsables des écoles catholiques haïtiennes, le nombre d'écoles autonomes catholiques a augmenté ces dernières années en raison du manque d'écoles en général. Ces écoles sont jugées de qualité très variable et sont plus indépendantes de l'Eglise Catholique que les autres types d'écoles catholiques. Pour qu'une école autonome soit reconnue comme école catholique, elle doit satisfaire à deux exigences : offrir les Sacrements et enseigner la catéchèse. Le prêtre de la paroisse possède l'autorité nécessaire pour demander la reconnaissance officielle de ces écoles par l'évêque une fois établi qu'elles obéissent à ces critères. Bien que l'Eglise ait officiellement reconnu la majorité des écoles autonomes évaluées lors de cette enquête, près d'un quart d'entre elles n'ont pas encore été officiellement reconnues par l'Eglise Catholique.

Ecoles par catégories[7]		
	Nombre d'écoles	**% d'écoles**
Écoles Autonomes	**774**	**36%[8]**
Catholiques autonomes officiellement reconnues par l'Eglise	592	27%
Catholiques autonomes non reconnues par l'Eglise	182	8%
Écoles congréganistes	**316**	**15%**
Congréganistes publiques.	117	5%
Congréganistes non-publiques (privées)	199	9%
Écoles Presbytérales	**1,040**	**49%**
Presbytérales	962	44%
Presbytérale congréganistes	43	2%
Presbytérale nationales	35	2%
Sans réponse (exclues des pourcentages ci-dessus)	**75**	**3%**

Catégorie d'écoles par Milieu

Ainsi que le montre le tableau ci-dessous, la plupart des écoles presbytérales se trouvent dans les zones rurales, tandis que la majorité des écoles congréganistes sont en milieu urbain. Les écoles presbytérales offrent une option de scolarisation dans une école primaire catholique aux enfants des zones rurales, tandis que les écoles catholiques autonomes sont celles les plus fréquentes pour les enfants vivant dans les villes. En dépit de leurs mauvaises conditions, le directeur de la CEEC souligne l'importance des écoles presbytérales pour l'alphabétisation et l'accès à une éducation de base pour les enfants des zones rurales (Antoine 2006).

Catégores des écoles par Milieu			
	Autonomes	**Congréganistes**	**Presbytérales**
Milieu urbain	421	211	186
Milieu rural	350	100	851
Sans réponse	3	5	3

[7] Dans la plus grande partie de la suite de cette étude, les écoles sont réparties dans les catégories générales suivantes : autonomes, congréganistes, et presbytérales. Lorsque les résultats montraient des différences significatives d'une sous-catégorie à l'autre, ces catégories générales ont à leur tour été divisées en sous-catégories. .

[8] Les pourcentages d'écoles par catégories sont basés sur 2,130 écoles: les écoles n'ayant pas fourni de réponse à cette question n'ont pas été comptabilisées dans ce total.

Nombre d'écoles par (Archi)diocèses

Le diocèse de Fort Liberté a le nombre le plus faible d'école (94), tandis que c'est à Port-au-Prince que le nombre d'écoles est le plus élevé (731). Plus de 50% de toutes les écoles catholiques d'Haïti sont concentrées dans trois des 10 (archi)diocèses : Cap-Haïtien, Les Cayes, et Port-au-Prince, ce sont les trois premiers diocèses du pays. La distribution des écoles Catholiques correspond généralement à l'importance de la population dans un (archi)diocèse donné. Gonaïves et Port-au-Prince ont un nombre d'écoles catholiques moins élevé que le laisseraient supposer leurs populations respectives, alors que Jérémie et Les Cayes ont un nombre important d'écoles relativement à leurs populations.

Nombre d'écoles par (Archi) diocèse				
(Archi) diocèse	#	%	Population par Département[9]	% Population
Cap-Haitien	232	10%	773,546	10%
Fort Liberté	94	4%	300,493	4%
Gonaïves	154	7%	1,070,397	13%
Hinche	143	6%	565,043	7%
Jacmel	173	8%	449,585	6%
Jérémie	193	8%	337,516	4%
Les Cayes	283	12%	627,311	8%
L'Anse á Veau et Miragoäne	96	4%	266,379	3%
Port-au-Prince	731	32%	3,093,698	39%
Port-de-Paix	202	9%	445,080	6%

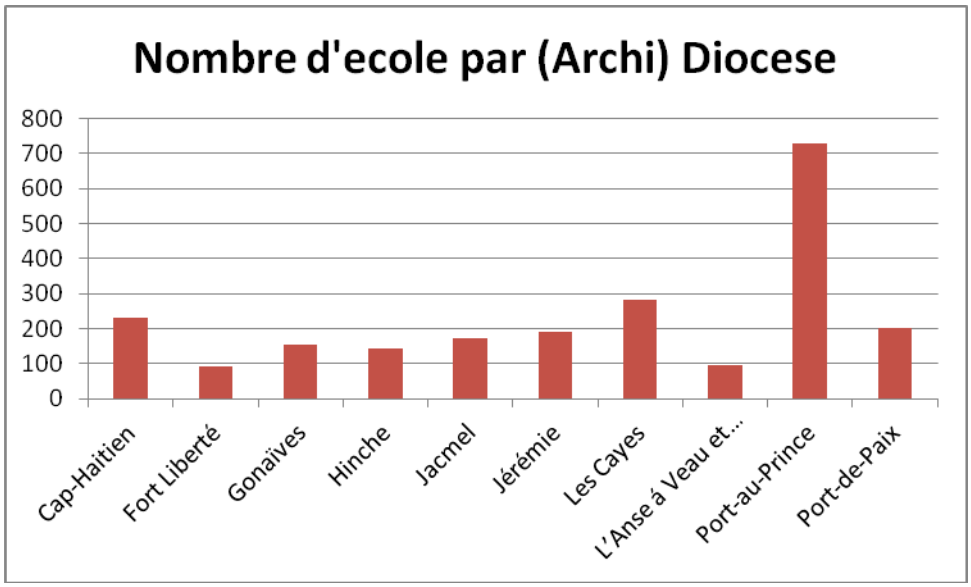

[9] Source: MENFP N.d. Il est à noter que les dix (archi)diocèses d'Haïti correspondent aux dix départements.

Dans huit des dix (archi) diocèses, la majorité des écoles se trouvent dans les zone rurales. Fort Liberté, où la majorité des écoles sont situées en zone urbaine, semble constituer une aberration dans la mesure où il s'agit d'une petite ville entourée d'une vaste zone rurale[10].

Ecoles par Milieux Urbain versus Rural				
	Rural	Rural (%)	Urbain	Urbain (%)
Cap-Haitien	158	69%	71	31%
Fort Liberté	33	35%	60	65%
Gonaïves	100	72%	52	28%
Hinche	104	73%	37	26%
Jacmel	146	84%	18	10%
Jérémie	131	68%	57	30%
Les Cayes	198	70%	82	29%
L'Anse á Veau et Miragoäne	77	80%	18	19%
Port-au-Prince	242	34%	384	63%
Port-de-Paix	148	73%	52	26%
Note: Les « sans réponses » n'ont pas été prises en comptes lors des calculs de ces pourcentages.				

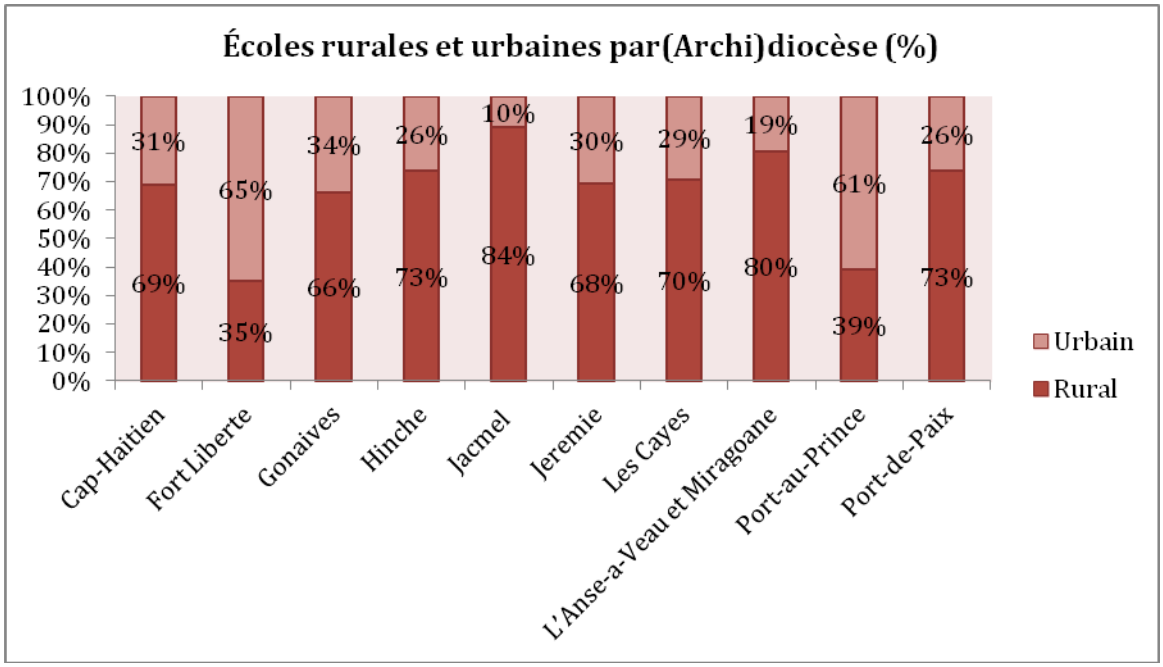

[10] Dans la mesure où la distinction entre zone rurale et zone urbaine était laissée à la discrétion des enquêteurs, il peut s'agir d'un problème de perception.

Gonaïves, L'Anse á Veau et Miragoäne, et Hinche ont le pourcentage le plus élevé d'écoles presbytérales, avec respectivement 76%, 75% et 73% d'écoles presbytérales. Les écoles congréganistes forment la catégorie la moins importante dans tous les (archi) diocèses sauf celui de Les Cayes, dont 22% des écoles sont congréganistes.

Catégories d'écoles par (Archi)diocèse						
	Autonomes		Congréganistes		Presbytérales	
	Nombre d'écoles	% d'écoles	Nombre d'écoles	% d'écoles	Nombre d'écoles	% d'écoles
Cap-Haitien	87	38%	35	15%	107	47%
Fort Liberté	41	44%	13	14%	39	42%
Gonaïves	22	15%	15	10%	115	76%
Hinche	20	14%	19	13%	103	73%
Jacmel	51	30%	14	8%	78	45%
Jérémie	52	27%	26	14%	108	56%
Les Cayes	55	19%	61	22%	159	56%
L'Anse á Veau et Miragoäne	12	13%	10	10%	72	75%
Port-au-Prince	330	52%	109	17%	182	28%
Port-de-Paix	104	52%	14	7%	76	38%

Niveaux scolaires.

Le système éducatif haïtien est actuellement divisé en trois niveaux : le niveau préscolaire, le niveau fondamental et le niveau secondaire. Le niveau fondamental est à son tour divisé en trois « cycles ». Le cycle un couvre les trois premières années du système fondamental, le cycle deux dure de la quatrième à la sixième année du fondamental ; et enfin, le cycle trois dure de la septième à la neuvième année de l'école fondamentale. Les écoles catholiques respectent cette structure et la même division par niveaux. Les écoles techniques varient davantage en fonction de l'âge des élèves scolarisés, qui peuvent aller de jeunes ayant achevé leurs études, à des élèves du secondaire ou des étudiants du postsecondaire.

1,556 écoles catholiques proposent une éducation préscolaire. 90% des écoles (2037) offrent des classes de niveau fondamental. Seules 363 écoles (ou encore 17%) offrent une éducation secondaire. L'accès aux écoles secondaires est discuté plus en détail un peu plus loin dans cette section.

Niveaux d'éducation offerts dans les écoles		
	Nombre d'écoles	% d'écoles[11]
Fondamental	2,037	92%
Secondaire	363	17%

Écoles techniques.

Il y a 72 écoles techniques catholiques à Haïti. C'est à Port-au-Prince, Cap-Haïtien et Gonaïves qu'on trouve le plus d'écoles techniques, tandis qu'elles sont les plus rares à Fort Liberté et L'Anse à Veau et Miragoäne. 26 (soit 36%) de ces 72 écoles techniques sont situées dans des zones rurales, et 46 (soit 64%) se trouvent en milieu urbain.

[11] Le pourcentage total d'écoles fondamentales et secondaires est supérieur à 100% car un certain nombre d'écoles offrent les deux niveaux d'éducation, fondamental et secondaire.

Nombre d'écoles techniques par (Archi) diocèse	
(Archi) diocèse	**Nombre d'écoles**
Cap-Haitien	11
Fort Liberté	1
Gonaïves	11
Hinche	4
Jacmel	6
Jérémie	5
Les Cayes	4
L'Anse á Veau et Miragoäne	0
Port-au-Prince	23
Port-de-Paix	7
Total	**72**

Les partenaires des écoles techniques.

Seul un tiers environ des écoles techniques catholiques ont déclaré travailler en partenariat avec des entreprises du secteur privé. Le pourcentage d'écoles techniques participant à ce type de partenariat est plus important dans les zones rurales (62%) que dans les zones urbaines.

Ecoles techniques travaillant en partenariat		
Zone Rurale	16	62%
Zone Urbaine	7	15%
Total	23	32%

Nombre de sessions scolaires par jour

Les écoles offrent une, deux ou trois sessions par jour dans le même espace et organisent une rotation des groupes d'enfants tout au long de la journée. Les écoles n'ayant qu'une seule session offrent une journée d'école complète, certaines écoles offrent deux sessions d'une demi-journée chacune (par exemple, une session le matin et une l'après-midi, auxquelles assistent des groupes d'élèves différents), tandis que d'autres écoles offrent trois sessions par jour (par exemple, une session le matin, une en début d'après-midi et une en fin d'après-midi, auxquelles assistent trois groupes d'enfants différents). Dans l'ensemble d'Haïti, près de 90% des écoles catholiques proposent une seule session par jour. Neuf pour cent offrent deux sessions. Six écoles seulement, soit 0.03%, ont un roulement de trois sessions par jour ; ces six écoles sont toutes à Port-au-Prince ou Port-de-Paix.

Cap-Haitien, Port-au-Prince, et Fort Liberté ont le pourcentage le plus élevé d'écoles fonctionnant en plusieurs sessions. Bien que ce mode de fonctionnement permette la scolarisation de plus d'enfants, il limite également le nombre d'heures d'éducation dispensés aux enfants par session.

Pourcentage des écoles et nombre de sessions			
(Archi) diocèse	**Une session**	**Deux sessions**	**Trois sessions**
Cap-Haitien	87%	13%	0%
Fort Liberté	89%	11%	0%
Gonaïves	93%	7%	0%
Hinche	95%	5%	0%
Jacmel	93%	3%	0%
Jérémie	92%	5%	0%
Les Cayes	95%	4%	0%
L'Anse á Veau et Miragoäne	97%	2%	0%
Port-au-Prince	81%	15%	0.8%
Port-de-Paix	93%	5%	0.5%
Total (Nation)	**89%**	**9%**	**0.3%**

Toutes les catégories d'écoles fonctionnent en sessions simples, doubles, ou triples. 84% ou plus des écoles, toutes catégories confondues, n'offrent qu'une seule session. Généralement, le nombre d'écoles proposant deux ou trois sessions est deux fois plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les écoles congréganistes et autonomes sont beaucoup plus susceptibles d'offrir deux sessions que les écoles presbytérales. Les écoles fonctionnant en trois sessions représentent moins de 1 % des écoles. Toutes catégories d'écoles confondues, ce sont le plus souvent des écoles congréganistes qui proposent trois sessions.

Nombre de Sessions selon les caractéristiques des écoles	Une session	Deux sessions	Trois sessions
Zone Urbaine	84%	14%	0.6%
Zone Rurale	95%	5%	0.1%
Autonomes	85%	13%	0.5%
Congréganistes	87%	12%	0.9%
Presbytérales	96%	4%	0.2%

Caractéristiques des écoles secondaires

Le manque d'accès à l'école secondaire à Haïti est considéré comme un problème sérieux (FMI 2008). Ce problème concerne également les écoles catholiques.

La majorité des écoles secondaires se trouvent dans les villes. Ainsi que cette étude l'a déjà montré, 52% de la population d'Haïti réside dans les zones rurales, et cependant seulement 26% des écoles secondaires catholiques se trouvent dans ces mêmes zones rurales.

Nombre d'écoles secondaires par Milieu		
	Nombre d'écoles	**% d'écoles**
Urbain	267	74%
Rural	95	26%
Sans réponse	1	0.2%

La majorité des écoles secondaires (50%) se trouvent dans l'archidiocèse de Port-au-Prince, qui est le plus peuplé. Toutefois, Gonaïves, qui est le second diocèse le plus peuplé, ne compte que 5% des écoles secondaires catholiques, un défi pour le diocèse des Gonaïves.

Nombre d'écoles secondaires par (Archi) diocèses				
(Archi)diocèse	Population par Département	% Population	**Nombre d'écoles Secondaires**	**% du nombre total d'écoles secondaires**
Cap-Haitien	773,546	10%	17	5%
Fort Liberté	300,493	4%	20	6%
Gonaïves	1,070,397	13%	17	5%
Hinche	565,043	7%	17	5%
Jacmel	449,585	6%	18	5%
Jérémie	337,516	4%	32	9%
Les Cayes	627,311	8%	42	12%
L'Anse á Veau et Miragoäne	266,379	3%	10	3%
Port-au-Prince	3,093,698	39%	174	50%
Port-de-Paix	445,080	6%	16	4%

Toutes catégories d'écoles confondues, près de 50% des écoles secondaires sont des écoles autonomes.

Écoles secondaires par Catégories		
	Nombre d'écoles	**% du nombre total d'écoles secondaires**
Autonomes	179	49%
Congréganistes	93	26%
Presbytérales	84	22%
Presbytérales	*72*	*20%*
Presbytérales congréganistes	*6*	*2%*
Presbytérales nationales	*6*	*2%*

Effectif des élèves

Les données relatives aux enfants inscrits à l'école indiquent que les filles représentent 53% et les garçons 47% des effectifs, et 57 % des élèves sont catholiques.

Les données montrent également que le nombre d'élèves inscrits a tendance à diminuer d'un niveau à l'autre[12]. Entre la première année et la deuxième année de l'école fondamentale, la perte d'effectif s'élève à 12 876 élèves. Entre la sixième et la septième année de l'école fondamentale, cette perte est de 14 217 élèves. Enfin, entre la neuvième année d'école fondamentale et la première année du secondaire, les effectifs connaissent à nouveau une perte de 14 239 élèves. C'est dû à la qualité de l'éducation et aussi au taux de rétention.

En Haïti, en général, 32 % seulement des élèves qui rentrent à l'école fondamentale restent scolarisés jusqu'en 5ème année. (BDI 2007). Les données recueillies dans les écoles catholiques reflètent cette diminution progressive, d'une classe et d'un niveau à l'autre, du nombre d'élèves scolarisés.

Les effectifs de 84 766 élèves en première année d'école fondamentale se réduisent à un effectif de 16 155 élèves, ce qui correspond à une baisse de 81% des effectifs sur les 13 années de scolarisation. Il est à noter que ces données ne sont pas longitudinales, mais suggèrent la tendance globale de forte diminution du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles catholiques.

Les données montrent également une augmentation des effectifs de 1966 élèves entre la deuxième et la troisième année du secondaire et une autre augmentation de 2324 élèves entre la troisième et la quatrième année du secondaire. Cette

[12] Dans la mesure où les élèves du niveau préscolaire ont trois, quatre ou cinq ans, on ne peut ici comparer la baisse des effectifs entre le préscolaire et le fondamental aux autres baisses d'effectifs.

augmentation des effectifs dans les classes les plus avancées du secondaire peut s'expliquer par le nombre d'élèves redoublant une classe afin de pouvoir passer les examens nationaux.

Nombre d'élèves inscrits (effectifs)								
	# Total d'élèves	**Changement dans les effectifs (par rapport à la classe inférieure)**	**# Total de garçons**	**# Total filles**	**# moyen de garçons par école**	**# moyen de filles par école**	**# Catholiques**	**% Catholiques**
Préscolaire	117,533	N/A	56,951	60,582	33	35	62,105	54%
1ère année du fondamental	84,766	N/A	41,485	43,281	22	23	50,184	59%
2ème année du fondamental	71,890	-12,876	34,900	36,990	19	20	41,687	58%
3ème année du fondamental	64,811	-7,079	31,063	33,748	17	9	38,257	59%
4ème année du fondamental	56,616	-8,195	26,558	30,058	16	17	36,044	64%
5ème année du fondamental	47,183	-9,433	21,666	25,517	14	16	27,217	58%
6ème année du fondamental	41,393	-5,790	18,827	22,566	13	15	23,391	57%
7ème année du fondamental	27,176	-14,217	11,848	15,328	14	17	14,178	52%
8ème année du fondamental	22,629	-4,547	9,836	12,793	12	15	11,853	52%
9ème année du fondamental	20,270	-2,359	8,707	11,563	11	14	10,689	53%
1ère année du secondaire (Troisième)	6,031	-14,239	2,723	3,308	5	6	2,975	49%
2ème année du secondaire (Seconde)	11,865	5,834	5,247	6,618	8	10	5,854	50%
3ème année du secondaire (Rétho)	13,831	1,966	6,209	7,622	9	11	7,227	52%
4ème année du secondaire (Philo)	16,155	2,324	7,229	8,926	10	13	8,466	52%
Total	**602,149**[13]	**-**	283,249	318,900	-	-	340,127	**57%**

[13] En 2005, selon la CEEC, les effectifs s'élevaient à 485,957 (Antoine, 2004). Les nombres actuels montrent une augmentation de 87 547 élèves, soit une croissance de 18% des effectifs.

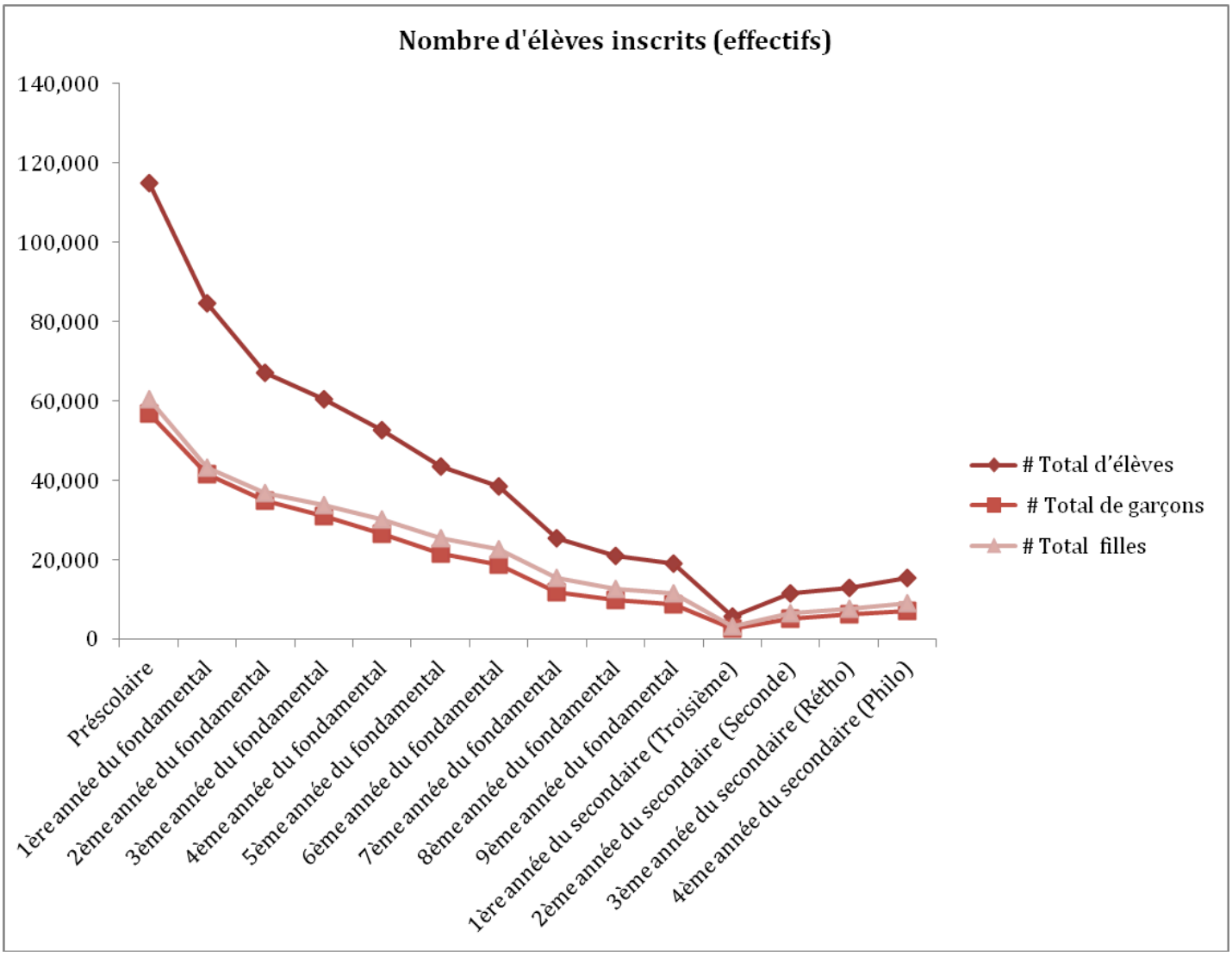

Principaux Obstacles à la fréquentation scolaire.

L'obstacle à la scolarisation le plus fréquemment cité dans les milieux urbains et ruraux sont les difficultés économiques. La maladie est le deuxième obstacle majeur à la fréquentation scolaire, suivi par l'éloignement de l'école et l'absence de cantine scolaire. La faible fréquentation scolaire est largement attribuée à la pauvreté, (BDI 2007), de façon directe, en raison des écolages et frais de scolarité associés à un marché largement privé, et de façon indirecte, dans la mesure où les élèves doivent manquer l'école pour travailler et compléter le revenu de leurs familles ou rester chez eux parce qu'ils sont souvent malades ou en mauvaise santé.

Principaux obstacles à la fréquentation scolaire			
	Total	**Milieu Rural**	**Milieu Urbain**
Difficultés économiques	**78%**	**80%**	**74%**
Maladie	52%	51%	54%
Éloignement de l'école	38%	44%	30%
Absence de cantine scolaire	33%	37%	26%
Absence de moyens de transport	13%	12%	15%
N'est pas une priorité pour la famille	12%	13%	9%
Travail à la maison	10%	11%	8%
Travail aux champs	10%	13%	4%
Autre	8%	6%	5%
Doit travailler pour compléter les revenus familiaux	6%	8%	3%
Exode rural	5%	9%	5%

Enseignants

On compte un nombre total de 27 565 enseignants dans les dix (archi) diocèses d'Haïti[14]. Parmi ces enseignants, 17 162 (soit 62%) sont des hommes et 10 403 (soit 38%) sont des femmes.

# total d'enseignants	**# moyen d'enseignants par école**	**Hommes (# Total)**	**Hommes (% Total)**	**# moyen d'enseignants hommes par école**
27,565	13	17,162	62%	8
		Femmes (# Total)	**Femmes (% Total)**	**# moyen d'enseignants femmes par école**
		10,403	38%	5

Il y a en moyenne deux fois plus d'enseignants dans les écoles urbaines que dans les écoles rurales.

Nombre d'enseignants par Milieu							
	Total	Hommes (#)	Hommes (%)	Femmes (#)	Femmes (%)	# moyen d'enseignants de sexe masculin par école	# moyen d'enseignants de sexe féminin par école
Rural	11,340	7,163	63%	4,177	37%	6	3
Urbain	16,043	9,925	62%	6,118	38%	13	8

Les différences de personnel enseignant sont plus prononcées entre l'école fondamentale et l'école secondaire qu'entre le milieu rural et le milieu urbain. S'il y a davantage d'enseignants dans les écoles fondamentales, ils sont beaucoup moins nombreux en moyenne que dans les écoles secondaires, car celles-ci sont plus grandes et que presque tous les enseignants n'y travaillent qu'à temps partiel.

[14] Ces chiffres indiquent que le nombre d'enseignants a doublé depuis la dernière évaluation de 2005 (Antoine 2006). Cette très forte augmentation peut s'expliquer par le fait que la présente enquête ne tient pas compte du fait que certains enseignants enseignent plusieurs classes ou matières, ou encore travaillent dans plusieurs écoles.

Nombre d'enseignants par niveau							
	Total	Hommes (#)	Hommes (%)	Femmes (#)	Femmes (%)	# moyen d'enseignants hommes par école	# moyen d'enseignants femmes par école
Fondamental	15,671	8,191	52%	7,480	48%	5	4
Secondaire	11,652	8,847	76%	2,805	24%	26	8

L'archidiocèse de Port-au-Prince compte le nombre le plus élevé d'enseignants (10 447), ce qui représente 38% du nombre total d'enseignants des écoles catholiques. Il y a plus d'enseignants hommes que de femmes dans l'ensemble des dix (archi) diocèses.

Nombre d'enseignants par (Archi) diocèse						
(Archi) diocèse	Total	Hommes (#)	Hommes (%)	Femmes (#)	Femmes (%)	# moyen d'enseignants par école
Cap-Haitien	2,928	1,653	58%	1,275	44%	13
Fort Liberté	1,416	958	68%	458	32%	15
Gonaives	2,049	1,288	63%	761	37%	13
Hinche	1,471	1,013	69%	458	31%	10
Jacmel	1,521	932	61%	589	39%	10
Jérémie	1,994	1,479	75%	515	26%	11
Les Cayes	3,251	1,936	61%	1,315	40%	12
L'Anse á Veau et Miragoäne	850	530	65%	320	38%	9
Port-au-Prince	10,447	6,233	60%	4,214	40%	18
Port-de-Paix	1,640	1,140	74%	500	30%	9

Personnel enseignant employé à temps partiel et à plein temps.

Dans les dix (archi) diocèses d'Haïti, on compte 26 749 enseignants, parmi lesquels 9 457 (soit 35%) travaillent à temps partiel et 17 292 (soit 65%) travaillent à plein temps. 16 125 de ces enseignants (soit 60%) sont catholiques. Près des deux tiers du personnel éducatif des écoles secondaires travaillent à temps partiel, alors que seulement 14% des enseignants des écoles fondamentales ne travaillent pas à plein temps.

Personnel enseignants travaillant à plein temps et à temps partiel							
	# Personnel	**# du Personnel travaillant à temps partiel (TP)**	**% du Personnel travaillant à temps partiel (TP)**	**# du Personnel travaillant à plein temps (PT)**	**% du Personnel travaillant à plein temps (TP)**	**# Personnel enseignant catholique**	**% Personnel enseignant Catholique**
Total	26,749	9,457	35%	17,292	65%	16,125	60%
Fondamental	15,473	2,207	14%	13,266	86%	10,407	67%
Secondaire	11,106	7,203	65%	3,903	35%	5,637	51%

Personnel Administratif

Les réponses relatives au personnel administratif ont été données séparément pour les hommes et pour les femmes. Les positions administratives les plus souvent citées pour les femmes étaient : Directrice, gestionnaire ou secrétaire. Pour les hommes, ces positions étaient : Directeur ou Coordinateur.

# Total de Personnel Administratif	# d'hommes du Personnel Administratif	% d'hommes du Personnel Administratif
8,407	4,574	54%
	# de femmes du Personnel Administratif	% de femmes du Personnel Administratif
	3,833	46%

Fondamental

# Total de Personnel Administratif	# d'hommes du Personnel Administratif	% d'hommes du Personnel Administratif
5,668	3,032	53%
	# de femmes du Personnel Administratif	% de femmes du Personnel Administratif
	2,636	47%

Secondaire

# Total du Personnel Administratif	# d'hommes du Personnel Administratif	% d'hommes du Personnel Administratif
2,668	1,513	57%
	# de femmes du Personnel Administratif	% de femmes du Personnel Administratif
	1,155	43%

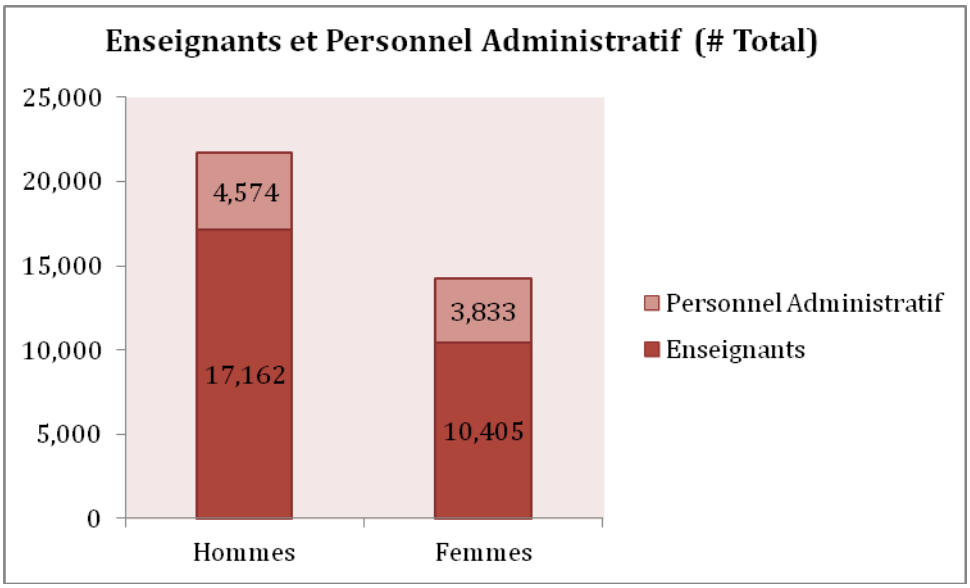

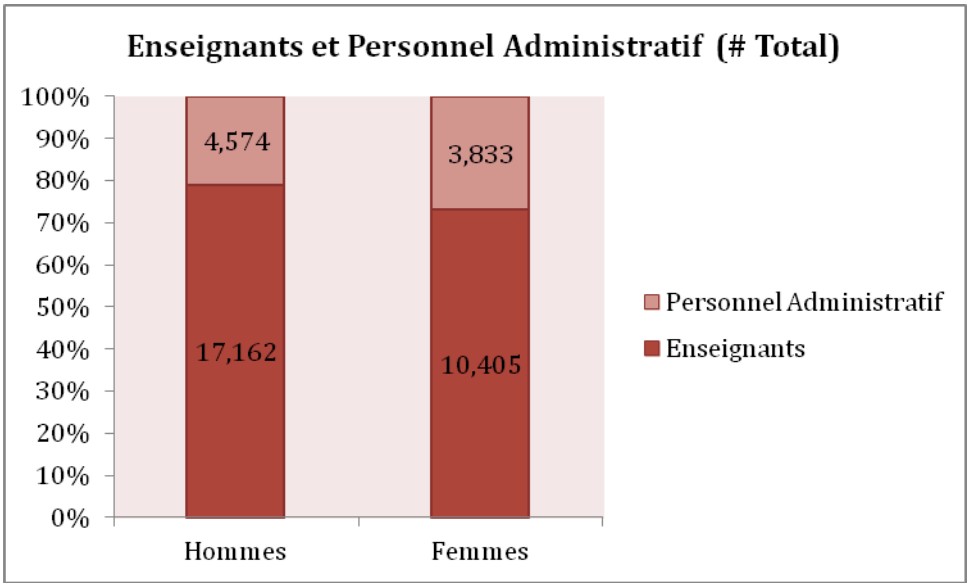

Personnel Administratif par Milieu							
	Total	Hommes (#)	Hommes (%)	Femmes (#)	Femmes (%)	# Moyen d'hommes du Personnel administratif par école	# moyen de femmes du Personnel Administratif par école
Rural	3,928	2,353	60%	1,575	40%	2	1
Urbain	4,417	2,195	50%	2,222	50%	3	3

Résultats concernant l'accès à l'éducation

- **L'Eglise Catholique est une source d'éducation précieuse en Haïti**. Les écoles catholiques représentent 15% de toutes les écoles et **près de 20% des écoles secondaires** de l'ensemble du pays. Le nombre d'élèves qu'il y a dans les écoles catholiques est 602,149, ce qui représente 19% du nombre global des élèves de la République dans le préscolaire, le fondamental et le secondaire.

- **La majorité des écoles catholiques sont presbytérales et situées dans les zones rurales.** Il existe des disparités significatives entre les écoles rurales et urbaines, ainsi qu'entre les écoles presbytérales et les autres types d'écoles catholiques.

- 75% des écoles catholiques fondamentales offrent le niveau préscolaire.

- La majorité des écoles catholiques secondaires se trouvent dans les zones urbaines. L'accès à l'éducation secondaire des élèves des zones rurales est limité.

- **On constate en Haïti une crise de la rétention des élèves qui concerne également les écoles catholiques**. Selon les données établies par la présente enquête, les effectifs des écoles catholiques diminuaient d'environ 65 000 élèves entre la première et la neuvième et dernière année de l'école fondamentale.

- **Les difficultés économiques sont identifiées comme l'un des principaux obstacles à la scolarisation**. Comme les écoles catholiques ne sont pas publiques, la majorité doivent charger des frais de scolarité, ce qui limite l'accès à l'éducation. D'autres facteurs tels que les maladies, l'éloignement de l'école, et l'absence de cantines scolaires représentent également des obstacles considérables à la scolarisation.

- **Neuf sur dix des écoles techniques catholiques ne bénéficient pas d'un partenariat avec le secteur privé**. Les écoles rurales sont plus nombreuses à travailler en partenariat avec le secteur privé que celles des zones urbaines.

Recommandations stratégiques concernant l'accès à l'éducation.

- **Il faut encourager la CEEC à solliciter des subventions auprès du gouvernement et des donneurs de fonds afin de créer davantage d'écoles secondaires**, notamment dans les zones rurales. Cette stratégie devrait impliquer un dialogue de fond avec le gouvernement et les bailleurs de fonds, notamment pour rappeler à leur attention la *Convention du 4 août 1913*[15] . Cette convention établissait que le gouvernement accorderait son aide et soutien financier à l'Eglise pour développer les écoles des zones rurales. Par ailleurs, les responsables des écoles catholiques sont encouragés à prendre connaissance des programmes de la Banque Mondiale afin d'explorer les possibilités de financement de la construction d'écoles catholiques dans les zones rurales par ces programmes.

- Les Évêques doivent inviter les responsables de congrégations religieuses à réfléchir aux moyens d'ouvrir de nouvelles écoles secondaires, en particulier dans les campagnes mal desservies. Les Évêques et la CEEC devraient imaginer une stratégie commune pour faire face aux contraintes de capacités d'accueil des écoles catholiques en milieu rural.

- Il faut que les évêques et la CEEC développent **une stratégie coordonnée à l'échelle nationale, pour promouvoir efficacement auprès du gouvernement et des donneurs de fonds l'expansion des subventions publiques aux écoles catholiques.**

- Il faut que la CEEC, avec l'aide des directeurs des BDE, développent **les capacités d'accueil des écoles techniques,** à la fois en construisant de nouveaux établissements et en intégrant l'éducation professionnelle et

[15] Certains articles de cette convention précisent notamment que le gouvernement doit subventionner les écoles paroissiales et mettre à leur disposition un hectare (2.5 acres) de terre pour former les élèves à l'agriculture.

technique au sein des écoles secondaires déjà existantes. Les directeurs des BDE, en collaboration avec les directeurs des écoles techniques, **doivent promouvoir les associations et les partenariats entre les écoles techniques et les entreprises du secteur privé**.

- Il faut que la CEEC et les Directeurs des BDE **analysent plus en détails et en profondeur les facteurs contribuant au fort taux d'attrition**, afin de développer une stratégie pour améliorer la rétention des élèves au sein des écoles catholiques. Bien que ce problème reste largement lié à des contraintes financières, certaines stratégies innovantes à explorer sont :
    - des actions préventives et dynamiques impliquant les parents d'élèves afin d'améliorer l'assiduité scolaire et diminuer l'absentéisme.
    - motiver et encourager les familles à scolariser les enfants à l'âge approprié afin de diminuer le pourcentage élevé d'enfants ayant dépassé l'âge normal dans leur classe, ces enfants ayant une forte tendance à quitter l'école prématurément, avant d'avoir achevé leurs études primaires, et
    - utiliser les programmes des cantines scolaires ainsi que d'autres motivations pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire.

Identité et formation Catholiques

Dans les dernières décennies, Haïti a connu des bouleversements en matière de démographie religieuse, caractérisés par le départ d'une partie importante de la population catholique vers des églises protestantes (Cf. Schwartz N.d.; Cheney N.d.).. Cette tendance semble avoir eu des conséquences importantes dans les écoles catholiques. Les données de l'enquête déjà citée révèlent que 43 % des élèves inscrits dans les écoles catholiques en Haïti ne sont pas catholiques. Pareillement, 40 % des enseignants ne sont pas catholiques. Au cours des interviews et discussions menées lors de la présente étude, les différents intervenants interrogés ont reconnu leur inquiétude concernant l'identité Catholique et la qualité de la formation religieuse au sein des écoles catholiques.

Les dirigeants de l'Eglise ont établi que le renforcement de la mission religieuse au sein des écoles catholiques est une priorité de première importance. Le plan et la vision nationale des responsables religieux de l'Eglise Haïtienne pour l'Education Catholique, *le Projet d'Education Catholique* (PEC), promeut la vision d'une éducation catholique formant une population citoyenne responsable grâce à une éducation morale, spirituelle et académique exigeantes et rigoureuses, dans le but de « construire une nouvelle Haïti, une nouvelle société, une nouvelle école, un nouvel enfant » (CEEC 2007). Ce document établit également comme prioritaire la « promotion de l'éducation spirituelle et religieuse ».

Par ailleurs les responsables de l'éducation catholique ont indiqué que l'augmentation récente du nombre d'écoles autonomes catholiques représentait un défi pour l'identification des activités et des services définissant une école catholique, ainsi que le processus de reconnaissance formelle par l'Eglise des nouvelles écoles catholiques fondées et encadrées par un personnel laïc. Les documents officiels de l'Eglise Haïtienne définissent une école catholique comme une école où la catéchèse est enseignée, et où l'on offre les Sacrements ; cette école doit également détenir une lettre de reconnaissance officielle par l'Evêque après avoir été nominée par le pasteur local.

Résultats de l'enquête

Catéchèse et préparation aux Sacrements

Cette section, concernant l'identité catholique, inclut des informations de base, comme par exemple savoir si une école enseigne la catéchèse ou offre les Sacrements de l'Eglise. 14% des écoles n'enseignent pas la catéchèse.

On évalue approximativement à 75% le nombre d'élèves qui disent aller à la Messe le dimanche. 81% des écoles offrent les sacrements. Près des deux tiers des écoles qui enseignent la catéchèse l'enseignent dans toutes les classes, à tous les niveaux.

Information de Base concernant l'identité Catholique

	% d'écoles disant que les élèves vont à la messe le dimanche	% d'écoles préparant les enfants aux sacrements de l'église	% d'écoles qui enseignent le catéchisme	% d'écoles qui enseignent le catéchisme à tous les niveaux/dans toutes les classes
Total	**75%**	**81%**	**86%**	**61%**
Autonomes	73%	79%	84%	51%
Non Reconnues	67%	81%	87%	42%
Reconnues	75%	78%	91%	54%
Congréganistes	79%	85%	88%	76%
Presbytérales	78%	78%	89%	65%

Classes dans lesquelles la catéchèse est enseignée

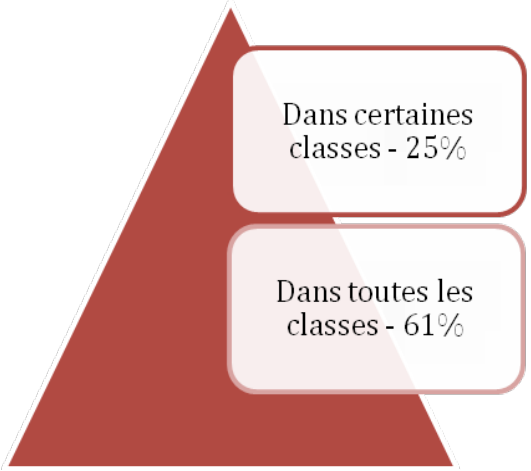

Constats concernant l'identité Catholique

- **14% des écoles catholiques n'enseignent pas la catéchèse et 19% n'offrent aucune préparation aux Sacrements.** 61% des écoles catholiques seulement enseignent la catéchèse dans toutes les classes **et à tous les niveaux.**

- **Les écoles autonomes ont le plus faible pourcentage d'élèves assistant à la messe le dimanche, d'enseignement de la catéchèse, et le second pourcentage le plus faible pour la préparation des enfants aux Sacrements.**

- **40 % du personnel dans les écoles catholiques sont non-Catholique.**

- **La nomination par le gouvernement d'enseignants non-catholiques pour enseigner dans les écoles catholiques a affaibli l'identité catholique de ces écoles.** Ces professeurs sont décrits par les responsables de l'éducation catholique comme étant motivés par les salaires plus élevés offerts par le gouvernement et non par la mission religieuse de l'école (Entretiens de Consultation de l'ACE 2012).

Recommandations stratégiques

- Les directeurs du BDE sont encouragés à **utiliser les données établies dans le présent rapport pour identifier les écoles qui n'enseignent pas la catéchèse ou n'offrent aucune préparation aux Sacrements** et entamer des discussions avec le pasteur et/ou les dirigeants de ces écoles, pour remédier à **l'absence de programme éducatif religieux au sein des établissements concernés**.

- Les directeurs du BDE et la CEEC sont encouragés à développer une stratégie et des programmes pour **recruter davantage de jeunes catholiques pour enseigner dans les écoles catholiques**.

- Il semble également nécessaire que les Evêques et la CEEC engagent un dialogue avec le Ministère de l'Education pour **modifier la pratique de la nomination des enseignants des écoles catholiques par le gouvernement**.

Qualité des écoles

Selon l'opinion commune répandue chez tous les acteurs du système éducatif, l'éducation en Haïti n'est pas de bonne qualité (MENFP 2010). Cependant, en raison du manque de données pertinentes telles que, par exemple, les résultats de tests standardisés, il reste difficile d'évaluer efficacement les écoles haïtiennes. D'ordinaire, la qualité d'une école en Haïti est établie entre autres par les données suivantes : 1) la totalité du matériel pédagogique et des ressources mises à la disposition des élèves et 2) l'évaluation des qualifications et diplômes des membres de l'administration et des enseignants, plutôt que par les résultats des élèves.

Ces indicateurs suggèrent que les élèves des écoles haïtiennes reçoivent une éducation inadaptée. De nombreuses écoles manquent de livres, de ressources pédagogiques et didactiques, ainsi que d'autres formes de matériel éducatif et pédagogique. Le manque d'infrastructures adaptées est un autre facteur limitant la scolarisation (Schiefelbein and Wolff 1992, étude citée dans Léon, et al. 2008). L'année scolaire est également courte par comparaison avec d'autres pays, et souvent perturbée par des événements échappant au contrôle des écoles (MENFP 2010). Un grand nombre d'élèves sont mal nourris chez eux et ne bénéficient pas d'un programme alimentaire dans leur école (MENFP N.d ; Crane et al. 2010). L'insuffisance chronique de ressources des écoles à Haïti est antérieure au séisme de 2010, mais la catastrophe n'a fait qu'aggraver ces manques, rendant plus urgents les besoins en matière d'éducation et la nécessité d'améliorer le système éducatif dans l'ensemble du pays.

En 2003, 8% seulement des écoles non-publiques d'Haïti étaient accréditées. La majorité de ces écoles se trouvent dans les zones urbaines, ce qui montre qu'un nombre plus limité d'écoles rurales accèdent à ce statut et cette reconnaissance (León, et al. 2008). L'accréditation des écoles par le gouvernement haïtien est un indicateur de qualité et une des conditions pour bénéficier des subventions publiques.

La pénurie d'enseignants qualifiés demeure l'un des problèmes les plus cruciaux pour la qualité des écoles à Haïti. Ce déficit en enseignants est à la fois une cause et une conséquence du cercle vicieux des défaillances du système éducatif haïtien. Les recherches montrent que 25 % des enseignants seulement ont suivi une éducation au-delà de la 8ème (IDB 2007 cité dans Crane et al. 2010), et une autre enquête montre que la majorité des enseignants interrogés ne pouvaient pas effectuer des activités de lecture et de calcul d'un niveau basique (Salmi 1998, cité dans Crane et al. 2010). Les enseignants qui ont été formés ont souvent suivi une formation professionnelle dans des institutions non accréditées et de qualité douteuse (Wolff 2008 cité dans Crane et al. 2010). La faiblesse des rémunérations des enseignants, notamment dans les établissements privés, aggravent encore ces problèmes (Wolff 2008 cité dans Crane et al. 2010). Pour mettre un terme à la transmission d'un système éducatif inefficace de génération en génération, les dirigeants du gouvernement haïtiens ont fait de la formation professionnelle des enseignants une priorité (MENFP 2010).

Résultats de l'enquête

Services offerts aux élèves

Le tableau ci-dessous montre que, à l'instar des autres écoles à Haïti, les écoles catholiques manquent de ressources pour leurs élèves. 4% des écoles possèdent des programmes pour aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage. 20% des écoles ont des bibliothèques, et, parmi celles-ci, 12% autorisent leurs élèves à emprunter et rapporter ces livres chez eux. Par ailleurs, moins de la moitié des élèves disposent de leurs propres manuel de lecture et de mathématiques. La question des cantines scolaires est abordée séparément un peu plus loin.

Services aux étudiants (Pourcentages des écoles répondant par l'affirmative aux questions posées)						
	Méthodes pour aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage	Y a-t-il une bibliothèque dans l'école ?	Les étudiants sont-ils autorisés à emprunter et sortir des livres de la bibliothèque ?	Chaque élève dispose-t-il de son propre manuel de mathématique ?	Chaque élève dispose-t-il de son propre manuel de lecture ?	Y a-t-il une cantine scolaire ?
Total	4%	20%	12%	45%	44%	39%
Préscolaire et fondamental	4%	15%	8%	43%	42%	41%
Secondaire	6%	47%	31%	56%	54%	34%
Urbain	7%	36%	22%	55%	55%	43%
Rural	2%	10%	5%	39%	37%	37%
Autonomes Non-officielles	6%	29%	24%	52%	52%	23%
Autonomes officielles	6%	20%	12%	46%	46%	29%
Congréganistes privées	7%	48%	25%	60%	59%	55%
Congréganistes publiques	4%	46%	20%	63%	63%	70%
Presbytérales	2%	9%	5%	37%	36%	42%
Presbytérales congréganistes	0%	35%	14%	51%	51%	37%
Presbytérales_nationales	6%	31%	23%	57%	51%	54%

Tous types d'écoles confondus, les écoles congréganistes déclarent avoir davantage accès aux livres. Les écoles presbytérales traditionnelles – c'est-à-dire celles qui ne bénéficient ni du support d'une congrégation, ni de subventions publiques – sont celles dans lesquels l'accès aux livres est le plus limité. Dans tous les domaines, les ressources des écoles rurales sont plus pauvres que celles des écoles des zones urbaines.

Cantines Scolaires

39% des écoles participant à cette enquête disent avoir une cantine scolaire. Comme pour les autres ressources déjà abordées, on trouve davantage de cantines scolaires dans les zones urbaines et les écoles congréganistes que dans les écoles des zones rurales et les écoles presbytérales traditionnelles. Dans tous les (archi) diocèses, Hinche a le pourcentage de cantines scolaires le plus élevé, devant Fort Liberté et Gonaïves.

Nombre d'écoles ayant une cantine scolaire par (Archi)diocèse				
(Archi)diocèse	Nombre d'écoles	% d'écoles	# Total d'élèves	# moyen d'élèves par école
Cap-Haitien	105	46%	37,756	235
Fort Liberté	55	59%	23,407	384
Gonaïves	88	58%	34,058	292
Hinche	100	70%	33,656	269
Jacmel	49	28%	14,519	122
Jérémie	40	21%	13,439	120
Les Cayes	78	28%	20,953	225
L'Anse á Veau et Miragoäne	33	34%	9,284	175
Port-au-Prince	270	42%	70,945	267
Port-de-Paix	43	21%	11,134	104

Principaux obstacles à l'apprentissage[16]

Les obstacles à l'apprentissage les plus souvent identifiés, tous types d'écoles et tous milieux confondus, sont le manque ou l'absence de matériel et ressources didactiques, le manque de matériel et ressources pédagogiques adaptés aux élèves, et le manque ou l'absence de cantines scolaires[17].

Relativement à l'absence de cantine scolaire perçue comme obstacle à l'apprentissage, selon le profil national publié par la Bibliothèque du Congrès (2006), la moitié de la population d'Haïti est dans une situation d'insécurité alimentaire et la moitié des enfants souffrent de malnutrition. Diverses études (menées au Bénin, en Jamaïque, en Amérique du Nord, et ailleurs) ont montré que les élèves bénéficiant d'un programme de cantine scolaire réussissent mieux à l'école (Programme Alimentaire Mondial, World Food Programme en anglais, 2004).

[16] Les personnes interrogées devaient identifier les obstacles principaux à l'apprentissage et pouvaient sélectionner plusieurs facteurs de la liste. Au lieu de lire aux personnes interrogées les choix possibles, les enquêteurs écrivaient leurs réponses telles quelles.

[17] Le pourcentage d'écoles congréganistes citant la qualification des professeurs et l'absence de cantine scolaire comme obstacles à l'apprentissage est légèrement plus faible que celui des autres écoles évoquant ces mêmes obstacles.

Principaux obstacles à l'apprentissage			
	Total	Urbain	Rural
Manque de matériel didactique	**48%**	**47%**	**49%**
Manque/inadaptation des livres de classe et autres fournitures scolaires	**48%**	**48%**	**48%**
Manque de cantine scolaire	**45%**	**46%**	**45%**
Manque/ inadaptation des chaises/bureau/tableaux/tables	37%	35%	38%
Les salaires des enseignants sont trop faibles	34%	35%	33%
Manque de programme de santé pour les élèves	26%	28%	26%
Manque/inadaptation des manuels des professeurs	25%	23%	26%
Manque de formation professionnelle des enseignants	22%	20%	23%
Manque d'enseignants/enseignants inadaptés aux besoins des élèves	18%	16%	19%
Absence/ inadaptation des toilettes	18%	18%	18%
Retard de paiement des salaires des enseignants	17%	19%	17%
Bâtiments en mauvaises conditions	15%	17%	0.5%
L'école est trop chère pour les parents	11%	12%	14%
Absence de "programme détaillé" (curriculum de l'état)	6%	6%	6%
Classes trop chargées	4%	5%	3%
Retard dans le transfert des subventions à l'école	3%	3%	3%
Violence/insécurité à l'école	0.5%	0.3%	0.7%

Sources d'énergie

Un tiers des écoles n'ont pas répondu aux questions concernant leurs sources d'énergie, ce qui semble signifier qu'elles n'ont carrément pas accès à l'électricité et ont ignoré la question[18]. Parmi les écoles ayant répondu à la question, 36% ont accès à l'électricité nationale (elles sont reliées au réseau alimenté par EDH) et 13% ont un générateur, soit au total 49% des écoles. 40% des écoles ont sélectionné « autre » et parmi celles-ci, beaucoup ont cité comme source d'énergie « le soleil », « la lumière du soleil », ou « l'air ».

Sources d'Energie						
Source	**Total**	**Total (%)**	**Rural**	**Rural (%)**	**Urbain**	**Urbain (%)**
Autre	594	40%	443	55%	148	22%
Electricité d'Haïti, EDH (compagnie nationale d'électricité)	527	36%	145	18%	371	56%
Générateur	186	13%	80	10%	105	16%
Bougies	64	4%	49	6%	15	2%
Lampes au kérosène	62	4%	58	7%	4	1%
Panneaux solaires	41	3%	22	3%	19	3%
Torches/torches électriques	6	0%	4	0%	1	0%
Note: Pourcentages basés sur le Total – Nul – Sans réponse = 1,480						

[18] 647 des réponses à cette question ont été enregistrées comme « nul » et 78 supplémentaires, « sans réponses ». Ces nombres représentent 33% des écoles. Il est probable que ces écoles n'ont pas répondu parce qu'elles n'ont pas de sources d'énergie extérieures (mais ce n'est pas une certitude).

La compagnie Nationale d'Electricité (EDH) est la source principale d'énergie dans les écoles des zones urbaines (56%), à la différence des écoles des zones rurales (seulement 18%). 55% des écoles rurales utilisent d'autre sources d'énergie que celles listées dans cette étude, ce qui suggère qu'elles n'ont probablement pas l'électricité courante.

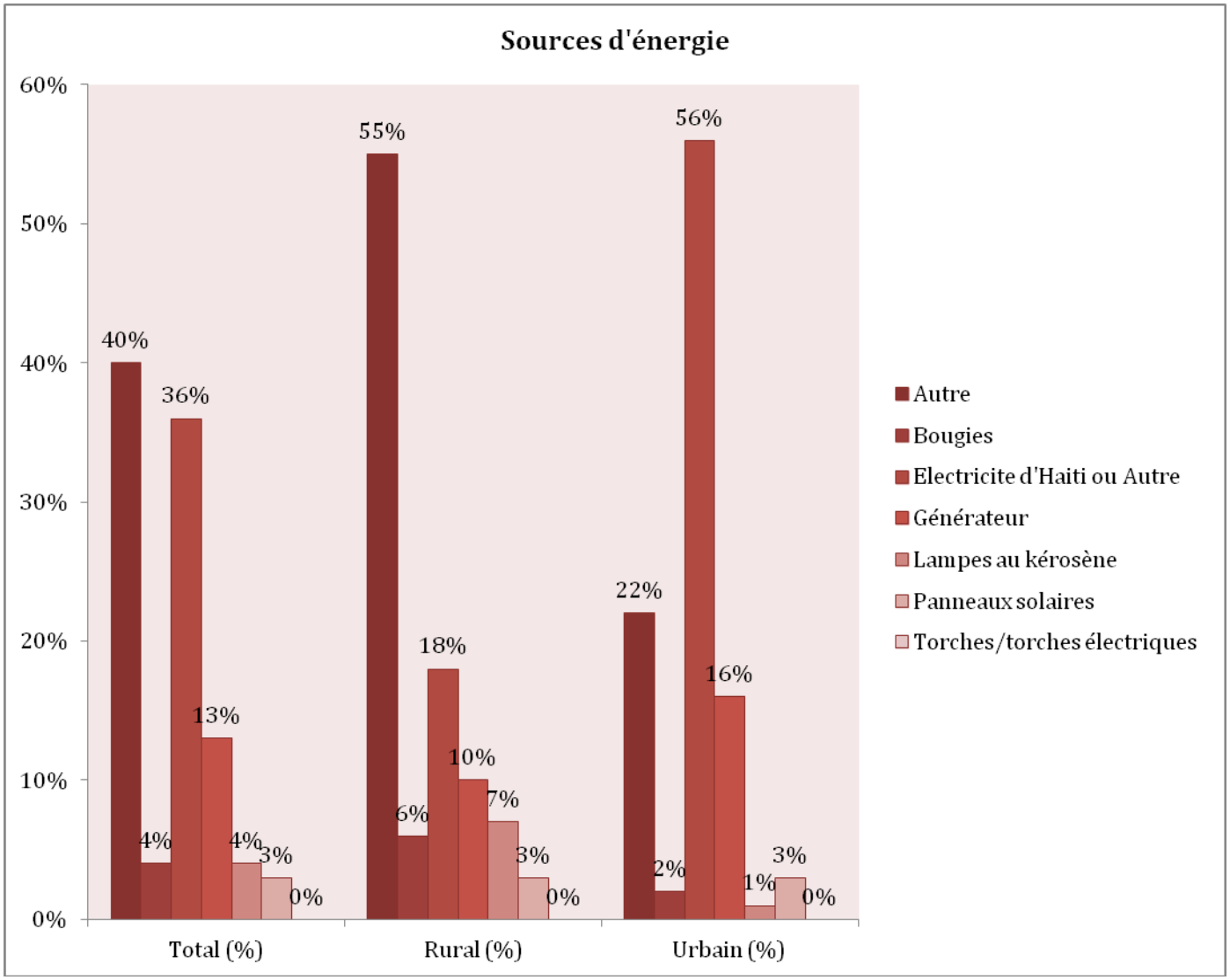

Ordinateurs et accès à Internet

Moins de 20% des écoles catholiques haïtiennes ont accès à un ordinateur (au moins un ordinateur dans l'école) et 7% ont un accès fiable à Internet. Près de la moitié des écoles secondaires ont accès à un ordinateur, mais seulement15% des écoles fondamentales. On retrouve la même tendance avec l'accès à internet : 19% des écoles secondaires et seulement 4% des écoles fondamentales déclarent avoir un accès fiable à internet.

Accès à un ordinateur et à Internet en fonction des caractéristiques des écoles		
	Pourcentage des écoles ayant au moins un ordinateur	Pourcentage des écoles ayant Internet
Total	19%	7%
Préscolaire et fondamental	15%	4%
Secondaire	47%	19%
Urbain	36%	13%
Rural	10%	2%

Accès à un ordinateur et à internet par catégorie d'école		
	Pourcentage d'écoles ayant au moins un Ordinateur	Pourcentage d'écoles ayant Internet
Autonomes Non-officielles	34%	10%
Autonomes officielles	27%	7%
Congréganistes privées	54%	23%
Congréganistes publiques	51%	9%
Presbytérales	15%	3%
Presbytérales congréganistes	44%	16%

Lorsqu'on compare toutes les catégories d'écoles, les écoles congréganistes possèdent le même avantage dans le domaine de la technologie que pour les autres formes de services aux élèves. Les deux catégories d'écoles congréganistes sont notamment les seules écoles où les élèves disposent d'ordinateurs dans plus de 50% des cas. Qui plus est, 23% des écoles congréganistes privées ont accès à Internet, soit 7% de plus que la catégorie d'écoles ayant le second pourcentage le plus élevé pour internet.

Source d'énergie en fonction de l'accès à la technologie				
	Réseau	**Générateur**	**Autre**	**Sans réponse (Nul)**
Ordinateurs				
Oui	57%	25%	7%	6%
Non	18%	6%	35%	33%
Internet				
Oui	55%	26%	5%	7%
Non	22%	8%	30%	31%

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, dans la mesure où l'accès à l'électricité courante est indispensable pour accéder à la technologie, plus de 75% des écoles disposant d'ordinateurs et d'internet ont déclaré être reliées au réseau national ou posséder un générateur.

Politique et pratiques scolaires

La majorité des écoles ayant fait l'objet de la présente enquête ont une politique scolaire formelle ou un manuel à destination des enseignants, des parents et des élèves, dans lequel ils peuvent consulter les procédures, les pratiques et le règlement intérieur de l'école. Les écoles préscolaires et fondamentales sont presqu'également susceptibles de posséder de telles politiques scolaires avec un pourcentage de près de 86%. Près de 100% des écoles secondaires ont une politique scolaire. Lorsqu'on compare les écoles par milieu (non montré), 94% des écoles des zones urbaines disposent de telles politiques, contre 80% des écoles rurales.

Politique Scolaire								
	Total		Préscolaire		Fondamental		Secondaire	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Oui	1,860	84%	1,337	86%	1,745	86%	351	97%
Non	250	11%	178	11%	242	12%	6	2%
Résultat Inconnu	27	1%	16	1%	23	1%	3	0.8%

Toutes catégories d'écoles confondues, les écoles presbytérales traditionnelles sont le moins susceptibles de disposer d'une politique scolaire, avec un pourcentage de 78% n'en possédant aucune. Dans toutes les autres écoles, plus de 90% disposent de manuels de l'école ou de politiques scolaires.

Poltiques scolaires par categories d'éco		
	Nombre	Pourcentage
Autonomes	714	92%
Congréganistes	303	96%
Presbytérales	822	79%
Presbytérales Traditionnelles	*746*	*78%*
Presbytérale congréganistes	*42*	*98%*
Presbytérales nationales	*34*	*97%*

Accréditation ou Permis d'opération délivrés aux écoles

La majorité des écoles catholiques en Haïti possèdent soit une accréditation (34%), soit un permis d'exploitation ou une autorisation d'opération continue (36%). 9% ne sont pas accréditées, avec l'implication qu'elles ne cherchent pas en ce moment à obtenir cette accréditation, et 17% des écoles ont entamé le processus pour obtenir cette accréditation. En pourcentage, deux fois plus d'écoles secondaires que d'écoles fondamentales sont pleinement accréditées.

Accréditation des écoles par niveau						
	Total		Préscolaire et Fondamental		Secondaire	
	#	%	#	%	#	%
Accréditation	753	34%	494	28%	256	71%
Permis d'exploitation ou d'opération	649	29%	586	33%	62	17%
Permis d'opération continue	144	7%	122	7%	22	6%
Accréditation en cours	384	17%	363	20%	19	5%
Ecoles non reconnues officiellement	201	9%	199	11%	2	0.6%

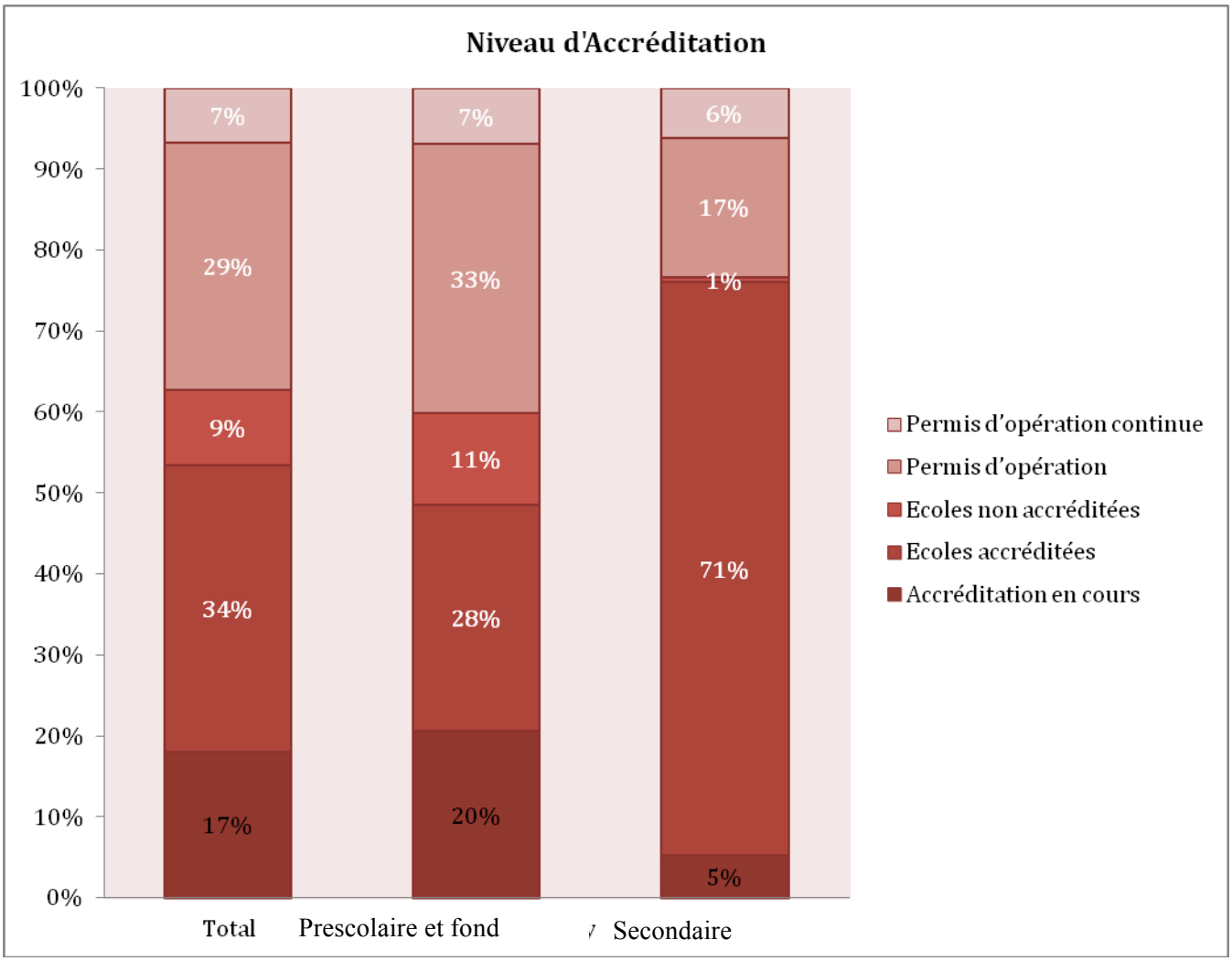

Le pourcentage d'écoles accréditées est beaucoup plus élevé dans les zones urbaines (57% des écoles) que dans les zones rurales (21% des écoles). Cette différence souligne une fois de plus les disparités entre ces deux types d'écoles, rurales et urbaines.

Niveau d'accréditation par milieu

	Rural	Rural (%)	Urban	Urban (%)
Accréditation	275	21%	474	57%
Permis d'opération	453	34%	192	23%
Permis d'opération continue	95	7%	48	6%
En cours	310	23%	74	9%
Ecoles non accréditées	180	14%	20	2%

Comme pour les politiques scolaires, les écoles congréganistes ont le pourcentage d'accréditation le plus élevé, suivies par les écoles autonomes.

Niveau d'Accréditation par catégorie d'école						
	Autonomes Non-officielles		Congréganistes privées		Presbytérales (toutes catégories)	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Accréditation	283	37%	229	73%	234	23%
Permis d'opération	248	32%	42	13%	337	32%
Permis d'opération continue	60	8%	17	5%	67	6%
En cours	128	17%	15	5%	237	23%
Ecoles non accréditées	47	6%	1	0.3%	148	14%

Niveau d'Accréditation par catégorie d'école (suite)						
	Presbytérales		Presbytérales congréganistes		Presbytérales nationales	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Accréditation	201	21%	18	42%	15	43%
Permis d'opération	305	32%	16	37%	17	49%
Permis d'opération continue	66	7%	1	2%	0	0%
En cours	226	24%	8	19%	3	9%
Ecoles non accréditées	148	15%	0	0%	0	0%

Formation professionnelle et Guide Pratique d'Administration Scolaire

A peu près deux tiers des administrateurs ont reçu une formation basée sur le Guide Pratique d'Administration Scolaire (GPAS), un programme de formation professionnelle approuvé par le MENFP et destiné aux responsables de l'administration des écoles.

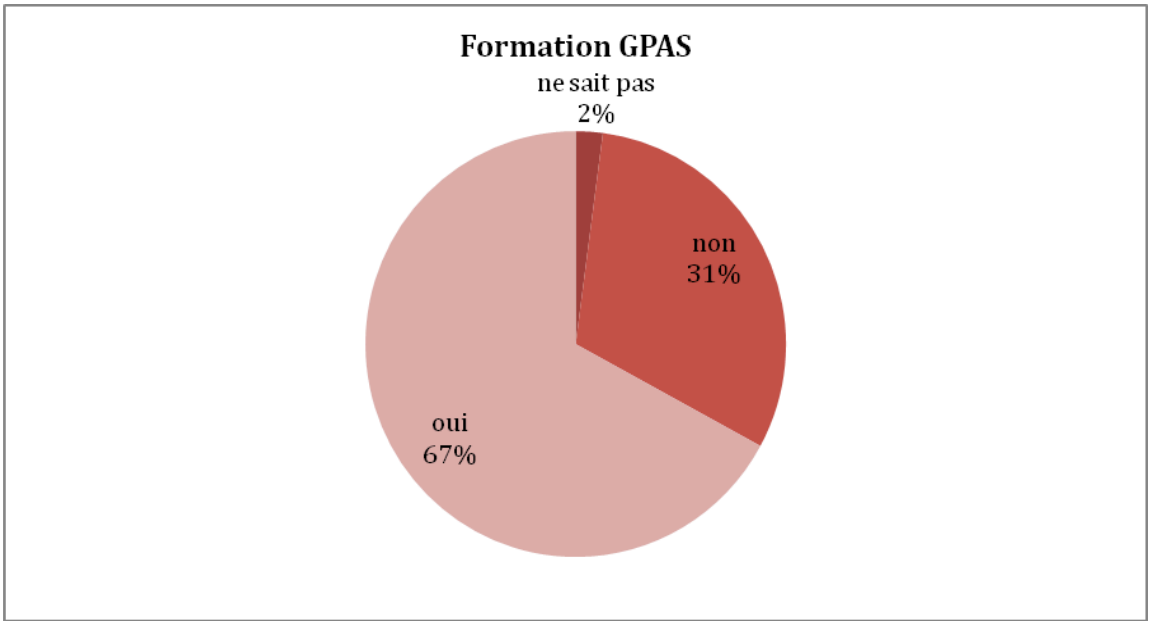

Formation professionnelle des enseignants

Reconnaissant l'importance de la formation des enseignants pour garantir la qualité des écoles, l'enquête demandait aux personnes interrogées de préciser le niveau d'éducation et de qualification des enseignants dans leurs écoles. Malheureusement, le choix des réponses à cette question omettait certaines options nécessaires, ce qui a invalidé les réponses obtenues. Cependant, les informations concernant le niveau général de formation des enseignants et les données qualitatives fournies par les responsables des écoles catholiques montrent clairement que les enseignants des écoles catholiques à Haïti ne sont pas suffisamment qualifiés ni formés pour assurer une éducation de grande qualité à leurs élèves (IDB 2007, Entretiens de Consultation de l'ACE 2012).

La majorité (56%) des écoles catholiques proposent à leurs enseignants une formation continue ou un développement professionnel continu sous une forme ou une autre. Les données concernant la formation professionnelle continue des enseignants reflètent les mêmes tendances, inégalités et disparités entre les zones rurales et urbaines ainsi que le manque de ressources des écoles presbytérales.

Pourcentage d'écoles Assurant une re-formation régulière des enseignants (Recyclage)						
	Total	Rural	Urbain	Autonomes	Congréganistes	Presbytérales
Total	56%	52%	65%	61%	70%	50%

Motifs de l'absentéisme des enseignants

Dans la section relative au personnel enseignant, les personnes interrogées ont dû sélectionner les trois principales causes du taux d'absentéisme des enseignants. 12% des écoles disent que l'absentéisme des enseignants n'est pas un problème. Dans les autres écoles, le motif d'absence ou de retard le plus souvent évoqué est la maladie, toutes catégories et milieu d'écoles confondus (dans 67% des cas). Les écoles rurales évoquent plus souvent l'éloignement de l'école (55%) et les bas salaires (48%) pour expliquer l'absentéisme des enseignants, tandis que les écoles en milieu urbain citent la circulation (25%) comme explication des fréquents retards ou de l'absence des enseignants.

Motifs d'absentéisme des enseignants						
	Total	Urbain	Rural	Autonomes	Congréganistes	Presbytérales
Maladie	67%	63%	70%	62%	61%	72%
Eloignement de l'école	48%	36%	55%	43%	39%	54%
Bas salaires	37%	20%	48%	35%	14%	45%
Transport	30%	31%	28%	31%	35%	27%
Bouchons, problèmes liés à la circulation	14%	24%	8%	21%	22%	6%
Ce n'est pas un problème	12%	15%	11%	12%	18%	11%
Manque de motivation	8%	6%	9%	8%	4%	9%
Autre travail	4%	5%	4%	4%	3%	4%
Accumulation des heures de travail dans d'autres écoles (autres travail)	3%	6%	2%	4%	6%	2%
Temps partiel	2%	3%	2%	2%	3%	2%
Autre	10%	6%	13%	8%	6%	13%

Discipline

A l'échelle nationale, plus de 50% des écoles rencontrent les parents pour régler les problèmes de discipline. C'est aussi la méthode la plus souvent utilisée dans chaque (archi) diocèse. Dans la plupart des cas, les travaux d'intérêt général dans l'école sont l'autre forme de sanction la plus souvent employée.

Deux réponses invoquaient le recours au châtiment corporel, par crainte que les écoles hésitent à reconnaître le recours à ce type de sanction ou mésinterprètent l'expression « châtiment corporel ». Par conséquent,

« utilisation du fouet» était aussi une réponse possible qui a été sélectionnée par 9% des écoles, alors que seulement 6% avaient déclaré avoir recours à des formes de « châtiment corporel ».

Methode de Discipline		
	Nombre	Pourcentage
Rencontrer les parents	1,183	54%
Travail d'intérêt collectif dans l'école	264	12%
Utilisation du fouet	202	9%
Punition corporelle	129	6%
Exclusion provisoire	122	6%
Expulsion	5	0.2%
Autre	99	5%

Résultats concernant la qualité des écoles

Accréditation

- **Trente-cinq pour cent des écoles catholiques sont accréditées, par opposition avec le faible total de 8% des écoles privées accréditées à l'échelle nationale selon les chiffres les plus récents (2003).** Bien que ces chiffres démontrent un taux d'accréditation plus important parmi les écoles catholiques, **1505 écoles catholiques ne bénéficient pas encore d'une accréditation complète.**

Technologie

- **Pratiquement aucune école catholique n'a accès aux technologies modernes.** Seules 7% des écoles catholiques ont accès à Internet, 20% possèdent un ordinateur ou plus, et une large majorité des établissements n'ont pas accès à l'électricité courante.

Cantine

- **61% des écoles catholiques ne disposent pas de cantine scolaire pour leurs élèves. 45 % des personnes interrogées identifient l'absence de cantine scolaire comme un obstacle majeur à l'apprentissage.**

Matériel pédagogique

- **On constate un manque persistant de matériel et de ressources pédagogiques et didactiques.**

Ecoles Rurales

- **Les écoles des zones rurales disposent de moins de ressources que les écoles urbaines. Ces écoles souffrent par ailleurs d'un taux d'absentéisme des enseignants plus élevé. Cet absentéisme est dû aux bas salaires, à la maladie, ou à l'éloignement des écoles.** .

Ecoles Congréganistes

- Les données montrent que **les écoles congréganistes disposent d'un meilleur accès aux ressources éducatives, aux nouvelles technologies, et offrent une formation professionnelle continue à leurs enseignants, et que l'absentéisme des enseignants est plus faibles dans ces écoles, enfin que leur taux d'accréditation est généralement meilleur que celui des autres écoles catholiques**. Les écoles presbytérales demeurent les écoles les plus pauvres en ressources et les moins bien dotées dans ces mêmes domaines, tandis que **les écoles presbytérales congréganistes et nationales sont généralement mieux classées**.

Formation des Enseignants

- **La qualité des enseignants et le besoin en formation professionnelle continue de ces enseignants demeurent les défis les plus urgents et les plus souvent identifiés** lors des entretiens avec les Evêques, les Directeurs des BDE, les comités d'éducation diocésain, et les membres de la CEEC (Entretiens de Consultation de l'ACE 2012)

Recommandations stratégiques concernant la qualité des écoles

- Les Evêques, la CEEC et les Directeurs du BDE sont encouragés **à solliciter auprès du gouvernement et des bailleurs de fonds l'augmentation des subventions pour améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles presbytérales et rurales**. Ces fonds peuvent être employés pour recruter des enseignants qualifiés, assurer la formation professionnelle de ces enseignants, acheter du matériel pédagogique, assurer l'accès à l'électricité courante et aux autres ressources technologiques disponibles, et régler les autres problèmes liés à la qualité des écoles.

- Les cadres de la CEEC sont encouragés à demander au Ministère de l'Education Nationale de reconnaître et subventionner les établissements catholiques et de **devenir l'organisme officiel d'accréditation de toutes les Ecoles Catholiques.**

- Les dirigeants de la CEEC et les Directeurs du BDE sont encouragés à rechercher de **nouvelles méthodes pour garantir un approvisionnement énergétique durable (l'accès à l'électricité) permettant l'accès à la technologie**. Ils sont également encouragés à **explorer la possibilité de promouvoir l'accès aux technologies émergentes dans les écoles**.

- Les Evêques et les dirigeants de la CEEC sont encouragés à rechercher l'aide des ONG et des donneurs de fonds publics pour **mettre en place des programmes de cantines scolaires dans toutes les écoles catholiques, et de s'efforcer à moyen terme d'utiliser les produits agricoles locaux dans ces cantines scolaires**.[19]

- Les Evêques et les responsables de la CEEC sont encouragés à **établir des partenariats avec les Universités Publiques et Catholiques à Haïti pour répondre aux besoins de formation professionnelle des enseignants.**

- La CEEC, travaillant en collaboration avec les Directeurs du BDE, est **encouragée à poursuivre la formation professionnelle des enseignants des écoles fondamentales ainsi que le processus de certification des enseignants en exercice**.

- La direction de la CEEC est encouragée **à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une formation professionnelle continue, et d'un processus de certification, pour les enseignants des écoles secondaires** (par exemple, en travaillant avec et grâce à l'aide des, universités et autres partenaires institutionnels, en s'impliquant notamment dans le projet d'Institut de formation des Enseignants Marcel Bedard actuellement développé par la Congrégation de la Sainte Croix)

- Les responsables des écoles catholiques haïtiennes devraient **explorer des stratégies innovantes pour faciliter l'accès aux textes, aux livres, et aux autres formes de ressources éducatives.** Ces stratégies pourraient par exemple envisager **:**
    - L'emploi de téléphones portables, de smartphones, ou de tablettes informatiques bon marché, pour accéder facilement aux textes, aux livres pour enfants, et à d'autres ressources éducatives.
    - De former les enseignants pour qu'ils organisent des activités destinées à aider leurs élèves à composer eux-mêmes les textes, par exemple dans des ateliers d'écriture créative et collective aboutissant à la création dans les écoles d'une bibliothèque de livres pour enfants, de journaux ou de magazines, créés par les élèves.

[19] L'utilisation de produits agricoles locaux d'ici à 2030 est recommandée par le Programme National de Cantine Scolaire (PNCS) afin de réduire la dépendance à l'aide internationale et de garantir le maintien des cantines scolaires.

Bonne Gouvernance et Encadrement

La bonne gouvernance est essentielle pour un service public de qualité, à son tour indispensable au bien-être social et à une croissance économique durable en Haïti (Crane et al. 2010). Bien que cette responsabilité de bonne gouvernance incombe en premier lieu aux institutions gouvernementales, une bonne gouvernance démocratique exige également une société civile solide et active collaborant avec le gouvernement (Kaviraj and Khilnani, 2001). Etant donné la fragilité historique de l'Etat d'Haïti, la société civile doit absolument devenir un acteur essentiel pour l'offre de services et de prestations sociales ainsi que pour superviser la bonne gouvernance des services publics en Haïti (Fatton 2002).

Le rôle essentiel joué par les institutions privées collaborant avec l'état est évident dans le domaine de l'éducation haïtien. Plus de 80% des élèves haïtiens sont inscrits dans des écoles privées, l'un des pourcentages d'inscriptions dans des établissements scolaires privés les plus élevés au monde (Léon et al. 2008). Ainsi que le note Crane, et al., avant le séisme de 2010, « le gouvernement jouait un rôle très limité dans le domaine de la scolarisation et de la régulation des écoles », comme le prouvent clairement le faible taux d'écoles accréditées – approximativement 10 % des écoles – et l'engagement de seulement 2 % du GDP dans le secteur de l'éducation (2010 : 101).

Certains des réseaux d'établissements scolaires privés assurent le support matériel, la supervision et le contrôle de la qualité dans leurs écoles. Le système éducatif catholique, qui assure un tel soutien à ses écoles à travers le réseau des structures paroissiales et diocésaines, offre un modèle unique d'acteur non-public pouvant garantir une gouvernance efficace du secteur éducatif, au moins à travers ses 2 315 écoles réparties dans tout le pays. Le réseau des écoles catholiques, cependant, est souvent handicapé par un manque chronique de ressources, des sources de revenus irrégulières et un sérieux déficit en personnel (Consultation de l'ACE , 2012).

Les responsables régionaux et nationaux soulignent le besoin de renforcer les BDE – Bureaux Diocésains d'Education– en tant qu'agents de gouvernance efficaces et prestataires de services dans les domaines suivants :

- La formation professionnelle continue des enseignants.
- La collecte de données et une gestion responsable tenant compte des données recueillies.
- Le développement de comités de gestion dans les écoles afin de promouvoir l'investissement local et la prise en charge de la qualité des écoles par les membres des communautés concernées.
- La coordination des projets concernant la planification et l'amélioration des infrastructures scolaires.
- La coordination et la répartition des subventions obtenues auprès du gouvernement et des autres partenaires des écoles catholiques.

La gouvernance locale est aussi importante que la gouvernance régionale et historiquement, son absence se fait sentir dans l'ensemble du territoire haïtien (Crane et al. 2010). Cette absence met en évidence la nécessité d'établir des structures de gouvernance sous régionales et locales telles que des associations de parents d'élèves, des comités d'écoles, et des conseils d'élèves. Ces structures permettent en effet aux communautés de jouer un rôle actif et de soutenir leurs écoles, et contribuent à garantir la responsabilité et une plus grande transparence au niveau de la gestion des écoles (INEE 2004). Ces structures de gouvernance offrent également aux membres des communautés locales une expérience concrète de participation civique qui renforce les fondements démocratiques de la société civile. Par ailleurs, l'existence au sein des écoles d'un comité scolaire actif est l'une des conditions requises pour participer au programme gouvernemental de subventions Education Pour Tous (EPT), d'un montant de 90 USD par élève pour payer les frais de scolarité des écoles fondamentales non-publiques. Etant donné que les difficultés économiques demeurent l'un des principaux obstacles à l'accès à l'éducation, il est évident que la création de comités scolaires est absolument capitale.

Dans leur Projet d'Education Catholique (PEC) de 2007, les responsables de l'éducation catholique haïtiens avaient souligné le rôle fondamental des structures de gouvernance participatives pour améliorer durablement la qualité de l'éducation dans les écoles catholiques. En 2011, ces mêmes responsables éducatifs ont mis en place dans 30 écoles de 4 (archi) diocèses des structures de gouvernances participatives pilotes préconisées par le PEC. (Entretiens de Consultation de l'ACE 2012)

Résultats de l'enquête

Implication de la Communauté et Comités d'écoles

Il y a trois sortes de comités ou associations communs dans les écoles haïtiennes :des associations de parents qui soutiennent les écoles et défendent leurs intérêts dans la communauté, des comités d'écoles qui supervisent et conseillent les écoles, et des comités d'élèves (conseils des élèves). Une école peut avoir ces trois types de comités.

34 % des écoles catholiques ont une association des parents d'élèves (APE) et 31% ont un comité éducatif (CE). 25% ont un conseil des élèves. Les écoles secondaires sont davantage susceptibles que les écoles fondamentales d'avoir un **conseil des élèves**, et tout aussi susceptibles que ces dernières d'avoir des comités d'éducation. En revanche, les écoles secondaires sont 13% moins nombreuses que les écoles fondamentales à avoir des associations de parents d'élèves.

Comités scolaires			
	Association de parents d'élèves (APE)	**Comités d'éducation (CE)**	**Comités d'élèves (Conseil des élèves)**
Total	34%	31%	25%
Préscolaire et Fondamental	36%	31%	20%
Secondaire	24%	32%	51%
Urbain	29%	35%	35%
Rural	37%	29%	19%
Autonomes	32%	35%	28%
Congréganistes	29%	31%	38%
Presbytérales	38%	28%	20%

Ce sont les écoles d'Hinche qui sont les plus susceptibles d'avoir une association des parents d'élèves. L'Anse á Veau et Miragoäne a le plus fort pourcentage de comités d'éducation. Dans aucun (archi) diocèse on ne trouve de comité d'élèves dans la majorité des écoles. Les pourcentages les plus élevés de conseils d'élèves sont ceux de Cap-Haitien et Fort Liberté, où l'on trouve des conseils d'élèves dans plus d'un tiers des écoles.

Comités scolaires par (Archi)diocèse			
(Archi)diocèse	**Association de parents d'élèves (APE**	**Comités d'éducation (CE)**	**Comités d'élèves (Conseil des élèves)**
Cap-Haitien	32%	17%	38%
Fort Liberté	25%	27%	40%
Gonaives	42%	38%	13%
Hinche	70%	27%	35%
Jacmel	28%	38%	23%
Jérémie	39%	30%	20%
Les Cayes	31%	33%	12%
L'Anse á Veau et Miragoäne	15%	51%	14%
Port-au-Prince	30%	30%	30%
Port-de-Paix	25%	32%	22%

Résultats concernant la gouvernance et l'encadrement des écoles

- **Dans chaque (archi)diocèse, près du tiers des écoles ont mis en place des structures de gouvernance,** entre autres des associations de parents d'élèves, des conseils d'élèves, et des comités d' éducation, **suivant les recommandations du PEC. Le programme du PEC a été expérimenté dans 30 écoles de quatre (archi)diocèses en 2011 (Entretiens de Consultation de l'ACE 2012)**

- **Les capacités des BDE restent insuffisantes et ne leur permettent pas de s'acquitter de leur rôle de supervision et de leurs responsabilités les plus cruciales,** telles que par exemple la supervision des membres de l'administration des écoles, la formation professionnelle des enseignants, les cantines scolaires, et la participation des écoles catholiques au programme EPT (Entretiens de Consultation de l'ACE 2012).

Recommandations stratégiques

- Les responsables de la CEEC sont encouragés à poursuivre et développer à plus grande échelle **leurs efforts pour la création de conseils d'élèves, d'associations de parents d'élèves, et de comités d'éducation** dans l'ensemble des 10 (archi)diocèses, par l'intermédiaire du PEC.

- Les évêques et la CEEC sont encouragés à **renforcer les capacités des BDE et à augmenter les revenus durables**. Des approches possibles pour y parvenir incluent :
    - Le développement d'Activités Génératrices de Revenus (Income Generating Activities, IGA en anglais) sous la supervision et la responsabilité des BDE.
    - L'amélioration ou le développement des relations de parrainage et de jumelage entre les (Archi)diocèses haïtiens et américains (U.S.) lors des campagnes de financement annuelles et en cas de besoins d' assistance technique.

FINANCES

Les difficultés et les carences financières sont un thème récurrent dans les enquêtes menées en Haïti. Le manque de sources stables de financement, que ce soit par le gouvernement, à travers le système de taxations, ou par des particuliers, limite le montant des investissements consacrés à l'éducation

Avant le séisme de 2010, la part du budget de l'état consacré à l'éducation ne représentait que 2% du GDP (Crane et al. 2010). Crane, et al. a démontré que ce montant devrait être multiplié un nombre considérable de fois pour répondre aux besoins de tous les enfants haïtiens d'accéder à une éducation de base.

En dépit de l'insuffisance actuelle des fonds consacrés au secteur éducatif, le Ministère de l'Education Haïtien a renouvelé son engagement à assurer une scolarisation élémentaire gratuite pour tous les enfants, à la fois en créant davantage d'écoles publiques et en subventionnant les écoles privées (MENFP 2010). Bien que les donneurs de fonds internationaux et le gouvernement haïtien aient progressé ces dernières années, l'objectif d'offrir une éducation fondamentale gratuite à tous les enfants d'Haïti n'est pas encore atteint. Lors du plus récent recensement des écoles privées à Haïti, seulement 21 % des écoles non-publiques ont affirmé avoir touché des subventions gouvernementales pour leurs élèves (MENFP N.d.).

Les écoles non-publiques doivent toucher des frais de scolarité pour couvrir le coût de leurs opérations et leur financement dépend presqu'entièrement de la capacité des familles à payer ces frais scolaires. Ce mode de financement est problématique dans la mesure où les trois quart des Haïtiens vivaient encore avec moins de $2 USD par jour en 2006 (Léon et al. 2008). Ces difficultés financières sont encore plus prononcées dans les zones rurales où il était reporté en 2001 que 88% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté (IMF 2008).

Malgré le manque crucial de financement des écoles privées par des subventions publiques ou privées, 88% des écoles d'Haïti ne sont pas des écoles publiques et ces écoles accueillent 79% des enfants scolarisés (MENFP N.d.). En raison de l'obstacle financier représenté par les frais scolaires dans les écoles privées, le statut de pauvreté est le principal facteur déterminant la scolarisation des enfants haïtiens. Plus de 40% des parents des enfants non scolarisés citent leurs difficultés financières comme obstacle à la scolarisation (León et al. 2008). Luzincourt et Gulbrandson ont montré que les parents haïtiens reconnaissent l'importance de l'éducation pour leurs enfants, mais sont souvent obligés de les retirer de l'école ou de ne pas les scolariser, parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour financer cette éducation.

Le manque de sources stables de financement restreint également le nombre et la qualité des ressources et du matériel éducatifs. Il est par ailleurs difficile d'attirer et de retenir les enseignants hautement qualifiés, notamment dans les écoles privées, qui sont en compétitions avec les écoles publiques qui offrent de meilleurs salaires (León et al. 2008).

Résultats de l'enquête

Registres comptables et Budgets

Près de 70% des écoles déclarent avoir un budget ou tenir des registres comptables.

Registres comptables/Budgets des écoles		
	# d'écoles	% d'écoles
Oui	1,497	68%
Non	484	22%
Ne sait pas	17	0.8%

Salaires et frais de scolarité[20]

Le salaire mensuel moyen dans les écoles catholiques préscolaires et fondamentales est de 3000 gourdes (environ 72$ USD). Dans les écoles secondaires, le salaire horaire moyen est 125 gourdes (environ 3$ USD). Les salaires et les frais de scolarité varient considérablement d'une école à l'autre[21]. Dans tous les (archi)diocèses, le salaire mensuel moyen dans les écoles fondamentales varie entre 2 100 gourdes (environ 52$ USD) dans le diocèse de Jacmel et 3 800 gourdes (soit environ 94$ USD) à Port-au-Prince.

Dans tous les (archi) diocèses, les frais de scolarité des écoles secondaires sont entre deux fois et demi et onze fois plus élevés que ceux des écoles fondamentales.

Salaires et frais de scolarité (en Gourdes)						
	Salaires			Frais de scolarité		
	Salaire moyen dans les écoles Préscolaire (Mensuel)[22]	Salaire moyen dans les écoles Fondamentales (Mensuel)	Salaire moyen dans les écoles secondaires (par heure)	Frais de scolarité des écoles préscolaires (en moyenne)	Frais de scolarité des écoles fondamentales au cycle I (en moyenne)	Frais de scolarité des écoles secondaires (en moyenne)
Cap-Haitien	3,000	3,000	143	1,275[23]	1,013	5,000
Fort Liberté	3,000	3,000	100	1,200	1,300	5,000
Gonaïves	3,000	3,000	147.50	1,100	1,000	11,400
Hinche	2,500	2,500	100	750	750	5,700
Jacmel	2,000	2,100	100	750	750	5,000
Jérémie	2,500	2,500	80	150	425	1,650
Les Cayes	2,450	2,500	115	1,000	750	4,000
L'Anse á Veau et Miragoäne	3,000	3,000	113	563	263	4,600
Port-au-Prince	3,500	3,500	150	2,005	2,250	6,570
Port-de-Paix	2,500	2,500	125	1,000	1,200	6,750
Total	3,000	3,000	125	1,000	1,000	5,350

[20]Bien que les informations relatives aux frais de scolarité aient été recueillies pour tous les niveaux : préscolaire, primaire, fondamental I, II et III, et les écoles secondaires, les résultats sont présentés seulement pour les 3 niveaux préscolaire/fondamental cycle I/secondaire afin de simplifier la comparaison.

[21] Les montants très élevés ou extrêmement faibles et qui paraissaient incompatibles avec les autres résultats ont été traités comme des aberrations ou des erreurs et n'ont pas été pris en compte.

[22] Taux de conversion: 1 Gourde = 0.0239 $ USD Source: http://www.currency.me.uk/rates/htg-haiti-gourde.

[23] 150 Gourdes ≈ $3.59; 750 HTG ≈ $17.93; 1000 HTG ≈ $23.90; 5,000 HTG ≈ $119.50; 6,785 HTG≈ $162.17

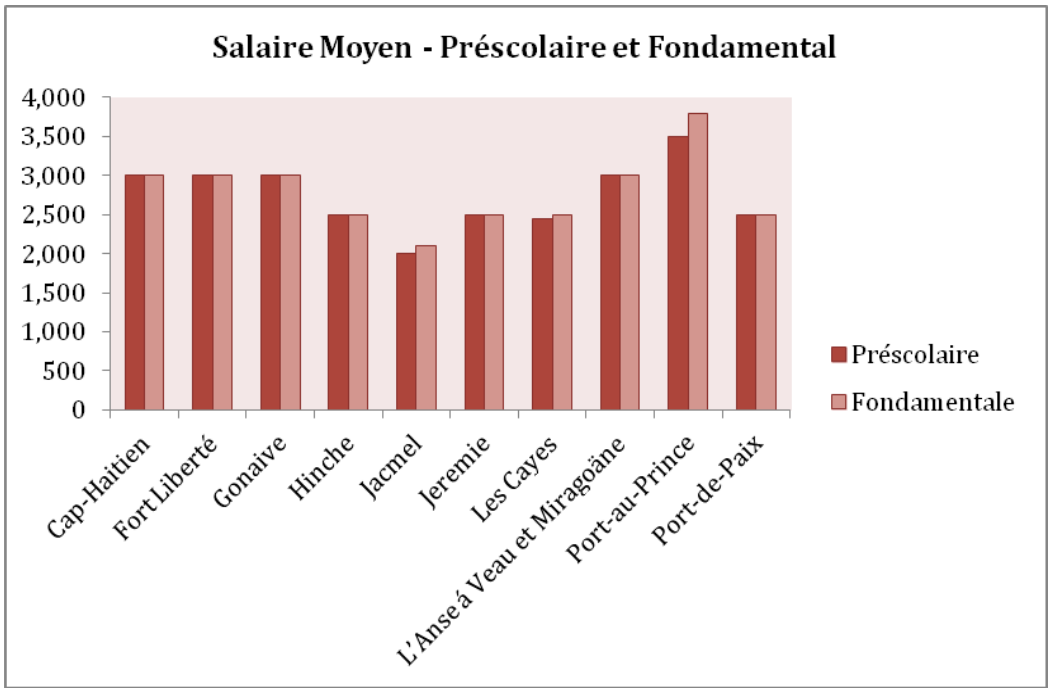

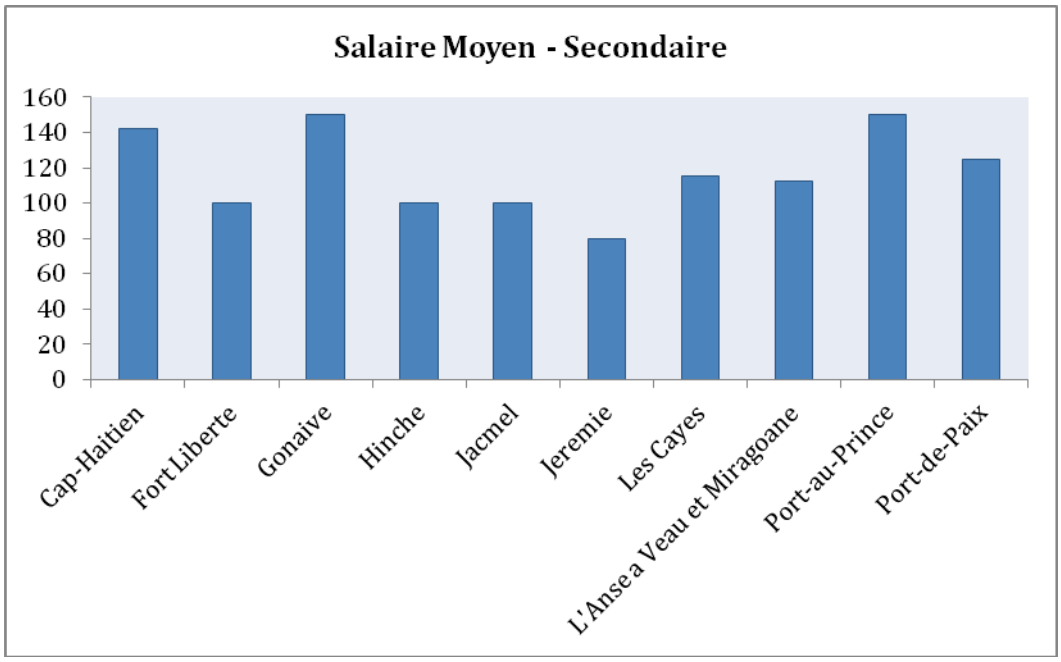

Toutes catégories d'écoles confondues, les frais de scolarité et les salaires les plus élevés se trouvent dans les écoles congréganistes et les moins élevés dans les écoles presbytérales.

Salaires et frais de scolarité						
	Salaires			Frais de scolarité		
	Salaire moyen dans le préscolaire	Salaire moyen dans le fondamental	Salaire moyen dans le secondaire	Frais de scolarité du Préscolaire	Frais de scolarité du Fondamental I	Frais de scolarité du secondaire
Autonomes	3,000	3,000	120	1,600	1,500	5,800
Congréganistes	4,000	4,750	139	2,375	2,100	7,075
Presbytérales	2,500	2,500	105	750	750	3,650

80% des écoles catholiques déclarent utiliser les frais de scolarité pour payer les salaires, tandis que 5% disent recevoir des subventions.

Sources de revenus servant à couvrir les salaires des enseignants		
Sources	**# d'écoles**	**% d'écoles**
Frais de scolarité	1,574	80%
Soutien financier émanant de l'Eglise/d'écoles aux Etats Unis	61	3%
Soutien financier de l'(archi)diocèse	36	2%
Organisations religieuses locales	52	3%
Subventions privées	37	2%
Subventions publiques	91	5%
Parrainage par une paroisse étrangère	62	3%
Soutien financier d'organisations Non-Gouvernementales	62	3%
Micro-entreprise	2	0%

Subventions et jumelages

11% des écoles (soit 246) ont déclaré toucher des subventions publiques, et 12% (264) ont déclaré être jumelées avec des paroisses à l'étranger dans le cadre de programmes de jumelages internationaux[24].

97% des écoles touchant des subventions publiques les reçoivent par virement ou par chèques; seulement 3% reçoivent des versements en argent liquide.

Modes de transferts		
	Nombre d'écoles	**% d'écoles**
Chèque	121	49%
Transfert bancaire	118	48%
Versement en liquide	8	3%

44% des écoles bénéficiant de subventions publiques les reçoivent de façon irrégulière et ne perçoivent pas le montant total de ces subventions.

[24] Les données relatives au jumelage ne correspondent pas avec les informations données par les (Arch)evêques, qui ont évoqué des pourcentages de jumelages plus élevés dans leurs (archi)diocèses. Il est possible que de nombreuses écoles aient omis de mentionner leurs participations à ces programmes soit parce qu'elles en ignorent l'existence (ces jumelages étant gérés par les pasteurs), soit parce qu'elles pensent être dans leur intérêt financier de ne pas signaler ces relations.

Fiabilité des fonds perçus		
Les subventions arrivent . . .	**Nombre d'écoles**	**% d'écoles**
La totalité du montant est versée à temps	43	14%
Une partie seulement du montant est versée, mais à temps	18	6%
La totalité du montant est versée, mais de façon irrégulière	116	37%
Une partie seulement du montant est verse, et de façon irrégulière	139	44%

Source de financement des programmes de cantines scolaires

56% des cantines scolaires des écoles catholiques sont financées par le Programme Alimentaire Mondial (PAM)
21% des écoles financent elles-mêmes leurs cantines grâce aux frais de scolarité.

Source de financement des programmes de cantines scolaires (les réponses « pas de cantine » n'ont pas été comptabliséess)		
	Nombre d'écoles	**% d'écoles**
PAM (Programme Alimentaire Mondial)	323	56%
Frais de scolarité/écoles/Subventions de l'école	120	21%
BND (Bureau de Nutrition et de Développement)	70	12%
Bureau Diocésain d'éducation (BDE)	63	11%

Résultats concernant les Finances

- **Seulement 11% des écoles catholiques perçoivent actuellement des subventions publiques. Parmi les écoles subventionnées, 44% ne touchent pas la totalité de ces subventions ou ne les reçoivent pas à temps.**

- **71 % des écoles catholiques dépendent des frais de scolarité pour financer le coût de leurs opérations et les salaires des enseignants.**

- **32% des écoles catholiques n'ont pas de budget ou ne tiennent aucun registre financier.**

Recommandations stratégiques concernant les Finances

- Ainsi que ce rapport l'a déjà indiqué dans la section relative à l'accès à l'école, les Evêques et la CEEC sont encouragés à **établir une stratégie coordonnée à l'échelle nationale pour revendiquer l'augmentation des subventions publiques accordées aux écoles catholiques.**

- Les Directeurs et responsables des BDE sont encouragés à **former le personnel des écoles catholiques qui n'ont pas de budgets ou ne tiennent pas de registre financier une formation adaptée**. La tenue de registres financiers complets et exacts est l'une des conditions requises pour bénéficier des programmes de subventions publiques.

Infrastructures et capacités d'accueil

L'état des infrastructures scolaires est encore plus préoccupant depuis le séisme de 2010. Le désastre a endommagé ou détruit les bâtiments scolaires dans plusieurs régions du pays, notamment dans trois (Archi) diocèses. Même dans les zones qui n'ont pas été affectées par le séisme, de nombreuses écoles nécessitent de sérieux travaux de rénovations et certaines auraient même besoin d'être reconstruites. Des matériaux de constructions et des techniques de constructions inadaptées, ainsi que l'absence de normes de construction, compromettent sérieusement la sécurité et la stabilité de toutes les infrastructures scolaires dans l'ensemble d'Haïti (SCW 2012).

Par ailleurs, de nombreuses écoles « en activité » accueillent les élèves dans des locaux inadaptés à l'éducation (les classes sont tenues à l'extérieur, dans les églises, etc) (MENFP 2010). Enfin, plusieurs communautés qui ont demandé une école n'en ont toujours pas parce qu'aucune infrastructure propre à l'éducation n'est disponible (SCW 2012). Pris dans leur ensemble, ces données révèlent une crise majeure des infrastructures scolaires à Haïti, qui affecte négativement la sécurité des élèves, leur accès aux écoles, et leur apprentissage.

Résultats de l'enquête

Capacités d'accueil des infrastructures sanitaires

Les résultats de l'enquête montrent la capacité limitée des installations sanitaires dans la plupart des bâtiments scolaires, ainsi que des disparités entre les établissements des zones rurales et ceux des zones urbaines. 56 % des écoles des zones urbaines et 35 % des écoles des zones rurales ont accès à l'eau potable. Moins de la moitié des écoles rurales disposent de latrines séparées pour les garçons et les filles, une caractéristique qui décourage souvent la scolarisation des filles dans d'autres pays (Birdthistle, et al. 2010).

Installations sanitaires par Milieu			
	Total (%)	Urbain (%)	Rural (%)
Toilettes séparées pour les garçons et les filles	**58%**	**78%**	**47%**
Eau potable	43%	56%	35%
Eau salubre pour le lavage des mains	62%	76%	55%

Evacuation des ordures

Beaucoup d'écoles pratiquent une combinaison de méthodes pour éliminer les ordures. Les réponses les plus fréquentes étaient : éliminées par l'école, laissées dans la rue, et brûlées périodiquement. Les écoles rurales sont davantage susceptibles de brûler leurs ordures que les écoles des zones urbaines.

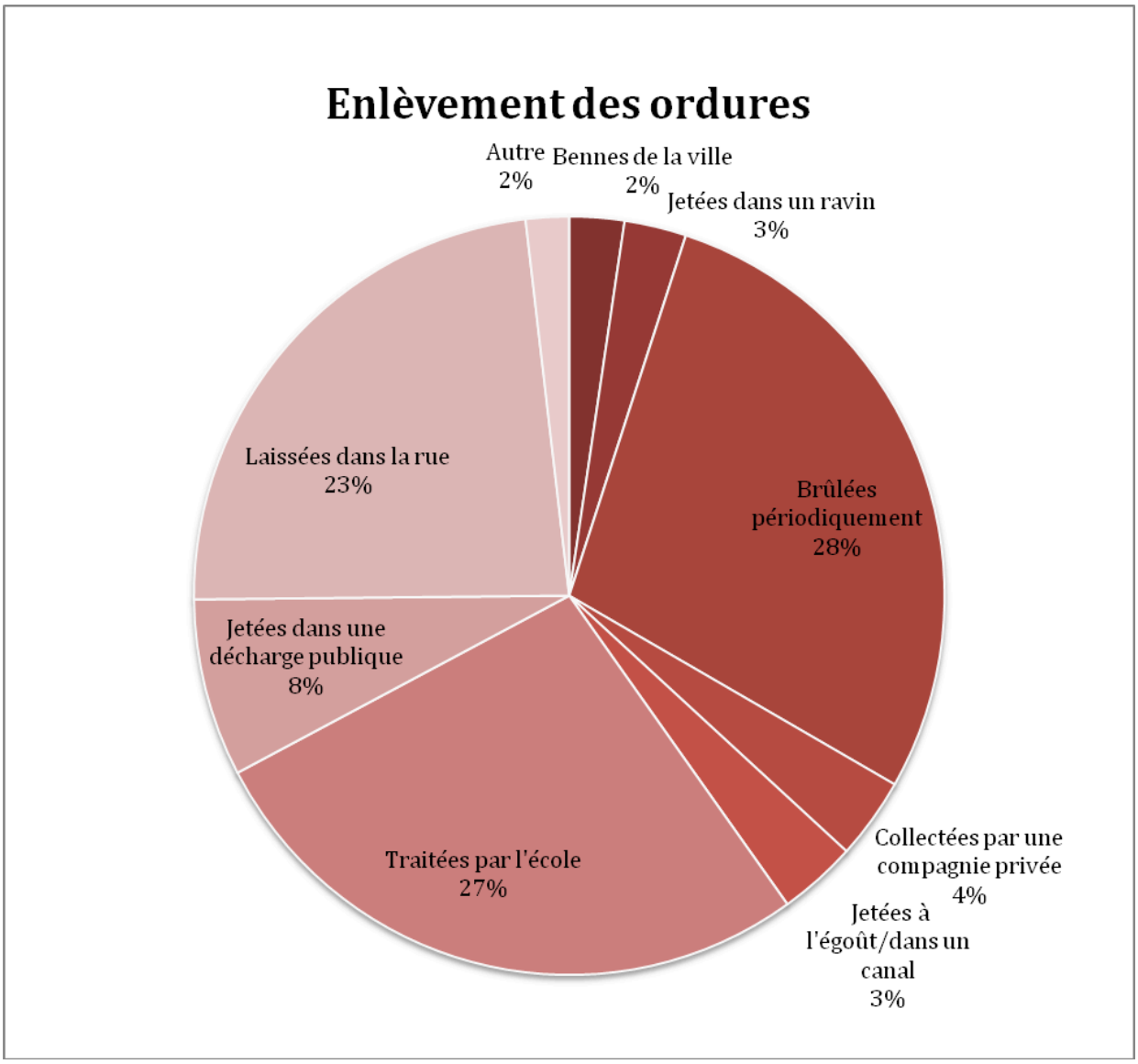

Capacités d'accueil pour de nouveaux élèves

55% des écoles catholiques ont déclaré avoir les capacités d'accueillir de nouveaux élèves, et 31% ont rapporté avoir une ou plusieurs salle(s) de classe inutilisée(s)..

Capacités à accueillir de nouveaux élèves en 1ère année					
	Capacité d'accueil déjà existante (Oui)	**Existence d'une ou plusieurs salle(s) de classe inutilisée(s)**	**Possibilité de construire une nouvelle salle de classe**	**Opportunité d'organiser des classes alternées**	**Possibilité de construire plusieurs nouvelles salles de classe**
Nombre d'écoles	1,220	677	1,066	965	1,248
% d'écoles	55%	31%	48%	44%	57%
Note : Moins d'écoles ont répondu à cette section, donc davantage de réponses « Nul » ont été enregistrées. Seules les réponses positives sont comptabilisées dans les chiffres présentés dans ce tableau. Cependant, les réponses "nul" ont été prises en compte lors du calcul des pourcentages pour ne pas surestimer les capacités.					

Capacités d'accueillir de nouveaux étudiants de 1ère année					
(Arch)diocese	Capacité d'accueil déjà existante (Oui)	Existence d'une ou plusieurs salle(s) de classe inutilisée(s)	Possibilité de construire une nouvelle salle de classe	Opportunité d'organiser des classes alternées	Possibilité de construire plusieurs nouvelles salles de classe
Cap-Haitien	60%.	47%	46%	53%	54%
Fort Liberté	48%	42%	63%	68%	72%
Gonaïves	39%	22%	57%	42%	66%
Hinche	45%	13%	54%	63%	45%
Jacmel	54%	29%	51%	60%	49%
Jérémie	45%	20%	45%	49%	25%
Les Cayes	56%	17%	34%	56%	25%
L'Anse á Veau et Miragoäne	46%	10%	34%	46%	25%
Port-au-Prince	65%	40%	55%	50%	61%
Port-de-Paix	55%	36%	41%	41%	50%

Les écoles catholiques ont rapporté avoir les capacités d'accueillir 37 329 élèves supplémentaires en utilisant les salles de classes non utilisées, ou en ajoutant d'autres élèves dans les classes actuelles.

Capacités d'accueillir de nouveaux élèves par (archi)diocèse			
(Archi)diocèse	# Total de nouveaux élèves pouvant être inscrits (première année) new students that can be enrolled (first year students)	Subvention des frais de scolarité pour inscrire de nouveaux élèves – 90$	# de nouveaux élèves pouvant être inscrits en moyenne par école
Cap-Haitien	4,573	$411,570	28
Fort Liberté	2,566	$230,940	48
Gonaïves	2,324	$281,070	23
Hinche	1,894	$170,460	24
Jacmel	3,003	$270,270	23
Jérémie	2,276	$204,840	19
Les Cayes	3,641	$327,690	20
L'Anse á Veau et Miragoäne	770	$69,300	16
Port-au-Prince	11,489	$962,100	27
Port-de-Paix	4,793	$431,370	37
Total	37,329	$3,359,610	26
Notes: Les subventions sont estimées à 90$ par élève, conformément à l'EPT			

Les écoles catholiques ont déclaré être en mesure de construire jusqu'à 7 592 nouvelles salles de classes sur les sites des écoles déjà existantes, ce qui permettrait d'accueillir 948 181 nouveaux élèves dans ces écoles.

Capacités de construire de nouvelles salles de classe et d'accueillir de nouveaux élèves par (archi)diocèse					
	Total # Total de nouvelles salles de classe pouvant être construites	# Total de nouveaux élèves pouvant être inscrits grâce aux nouvelles salles de classe	Estimation des coûts de construction à $900 net par m2 x 72 m2 par salle de classe	Subventions des frais de scolarité pour l'inscription de nouveaux étudiants	Coût Total (construction et subvention par élève)
Cap-Haitien	733	84,519	$31,665,600	$7,606,710	$39,272,310
Fort Liberté	492	36,523	$21,254,400	$3,287,070	$24,541,470
Gonaïves	581	44,581	$37,648,800	$4,012,290	$41,661,090
Hinche	598	67,163	$38,750,400	$6,044,670	$44,795,070
Jacmel	616	56,512	$39,916,800	$5,086,080	$45,002,880
Jérémie	503	89,220	$32,594,400	$8,029,800	$40,624,200
Les Cayes	918	138,592	$59,486,400	$12,473,280	$71,959,680
L'Anse á Veau et Miragoäne	251	44,982	$16,264,800	$4,048,380	$20,313,180
Port-au-Prince	2,626	288,762	$170,164,800	$25,988,580	$196,153,380
Port-de-Paix	274	97,327	$17,755,200	$8,759,430	$26,514,630
Total	7,592	948,181	$491,961,600	$85,336,290	$577,297,890
Notes: les coûts des travaux sont estimés pour des salles de classe d'une surface de 72 m2 au taux de $600 net par m2 soit un coût total de $43,200 par salle de classe (SCW 2012).					

Types de bâtiments

Les données indiquent que 60% des bâtiments des écoles catholiques sont permanents, tandis que 40% sont caractérisés comme étant soit temporaires (23%), soit sont des tentes (15%) ou des remorques (2%). Il y a plus de bâtiments permanents dans les zones rurales (68%) que dans les zones urbaines (52%)

Types d'infrastructures						
	Total		**Urban**		**Rural**	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Bâtiments permanents	2,513	60%	1,123	52%	1,355	68%
Bâtiments temporaires	983	23%	558	26%	420	21%
Remorques	68	2%	62	3%	6	0%
Tentes	633	15%	414	19%	216	11%

Les données indiquent que la plupart des écoles disposent d'un ou deux bâtiments permanents. Davantage d'écoles disposent de deux bâtiments permanents dans les zones urbaines que rurales.

Moyenne par école			
	Total	**Urbain**	**Rural**
Bâtiments permanents	1.4	1.76	1.18
Bâtiments temporaires	0.60	0.97	0.39
Remorques	0.05	0.12	0.01
Tentes	0.39	0.72	0.21

Destination des infrastructures

Bien que la majorité des bâtiments des écoles catholiques (60%) aient été construits pour abriter des écoles, près de 40% des infrastructures accueillant des écoles catholiques n'ont pas été conçues à l'origine pour servir d'établissements scolaires. Les recherches montrent que des infrastructures qui ne sont pas destinées à servir d'espace éducatif n'offrent pas un milieu propice et favorable à l'enseignement et à l'apprentissage (SCW 2012).

Destination des infrastructures	
Un établissement scolaire	60%
Une église	19%
Une habitation (maison)	11%
Autre	3%

Propriété des bâtiments

La propriété des bâtiments est pratiquement également divisée entre les écoles et l'église. 12% des écoles catholiques louent leurs locaux.

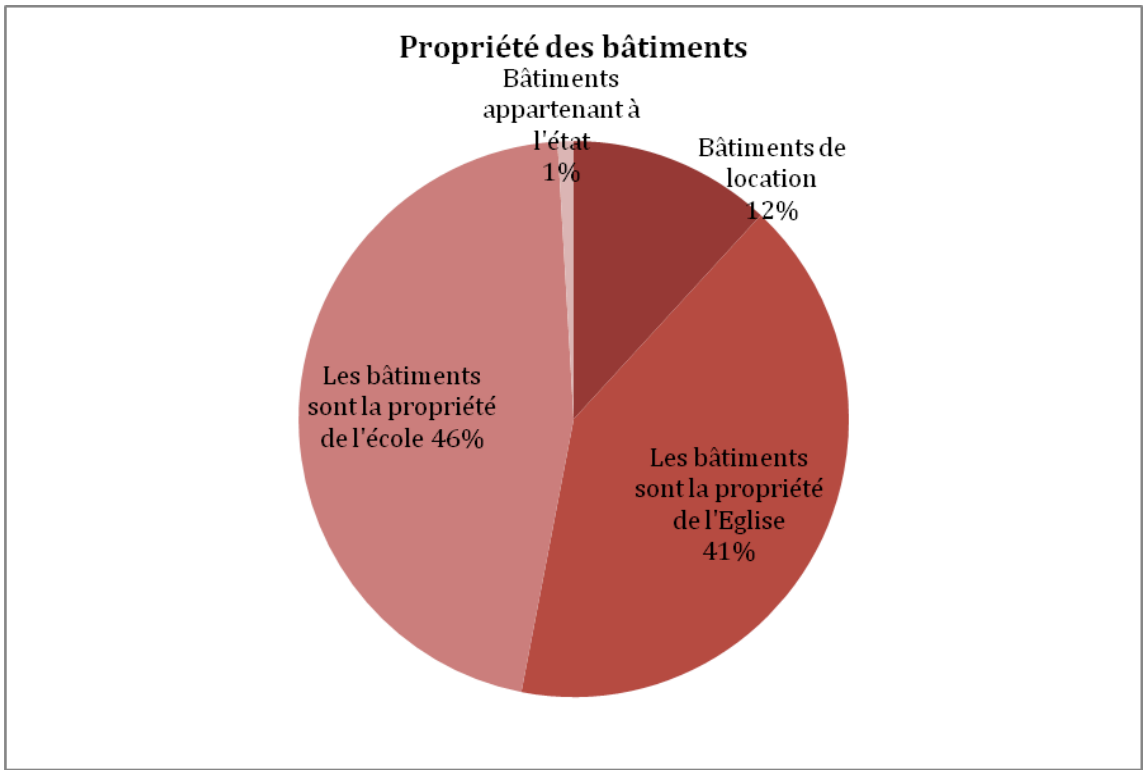

Destination première des bâtiments

A l'échelle nationale, près de trois quart des écoles utilisent des locaux destinés uniquement à un usage éducatif, tandis que 21% des écoles ont lieu dans des églises et 5% dans des maisons. Suivant le milieu et la catégorie d'école, les différences sont importantes. Dans les campagnes, près d'un tiers des écoles presbytérales se tiennent dans des églises. Par contraste, 90% des écoles des zones urbaines disposent de locaux utilisés uniquement comme écoles.

Destination première des bâtiments				
	Ecole	Eglise	Habitation	Commerce
Rural	64%	31%	5%	0%
Urbain	90%	5%	5%	0%
Autonomes	83%	8%	9%	0%
Congréganistes	94%	1%	4%	1%
Presbytérales	61%	36%	3%	0%
Total	74%	21%	5%	0%

Âge des bâtiments

Les bâtiments des écoles catholiques sont estimés avoir en moyenne 25 ans (date de fondation 1987). Les écoles congréganistes sont les plus anciennes.

Âge moyen des bâtiments par école						
	Total	Rural	Urbain	Autonomes	Congréganistes	Presbytérales
Âge moyen (en année)	24	23	27	19	34	26

Nouveaux bâtiments et rénovations

Dans tous les (archi)diocèses, le nombre moyen de bâtiment actuellement en cours de construction ou de rénovation est de moins d'un bâtiment par école, sauf à Port-au-Prince, où la moyenne actuelle est de deux bâtiments en cours de rénovation et 1.6 bâtiments en cours de construction par école. Parmi toutes les écoles catholiques, 244 sont en train de construire un nouveau bâtiment, 57 construisent deux bâtiments, et 37 écoles construisent trois nouveaux bâtiments ou plus. De la même façon, 185 écoles ont entrepris des travaux de rénovation d'un bâtiment, 68 écoles en rénovent deux, et 57 écoles font des rénovations sur trois bâtiments ou plus.

Construction de nouveaux bâtiments and Rénovations (%)					
	Travaux de construction ou de rénovation en cours	Nouveau bâtiment sur le site de l'école	Travaux de constructions ou rénovation planifiés mais pas encore commencés	Une autre école est hébergée sur le site	Si c'est le cas, l'école hébergée es une école publique
Cap-Haitien	24%	23%	47%	31%	10%
Fort Liberté	14%	16%	39%	20%	5%
Gonaïves	21%	28%	38%	14%	9%
Hinche	19%	30%	35%	11%	3%
Jacmel*	21%	23%	40%	10%	4%
Jérémie	22%	19%	43%	8%	4%
Les Cayes	7%	18%	45%	13%	7%
L'Anse á Veau et Miragoäne*	28%	18%	43%	23%	6%
Port-au-Prince*	23%	20%	42%	15%	6%
Port-de-Paix	22%	20%	40%	14%	6%
Total	20%	22%	41%	16%	7%
Note: * indique que l'(archi)diocèse se trouve dans une région d'Haïti qui a été directement affectée par le séisme de janvier 2010.					

Salles de classe

En général, le nombre de salles de classe du primaire dans les établissements scolaires ayant un niveau secondaire est plus élevé que le nombre de salles de classes des écoles de préscolaire et primaire uniquement, ce qui suggère que ces écoles accueillant à la fois le primaire et le secondaire sont plus grandes. Le pourcentage d'écoles secondaire disposant d'un espace suffisant est beaucoup plus élevé que le pourcentage d'écoles primaires déclarant avoir suffisamment d'espace.

Écoles sans niveau secondaire	
#moyen de salles de classe par école	6
% d'écoles disposant d'un espace suffisant	55%

Écoles Secondaires	
# moyen de salles de classe par école	9
# moyen de salles de classe pour le secondaire par école	5
% d'écoles disposant d'un espace suffisant	77%

Mobilier

Les élèves disposent de bancs pour s'asseoir dans la majorité des cas. 66% des écoles ont déclaré leur mobilier scolaire en bon état, et 34% des écoles ont dénoncé le mauvais état de leur mobilier.

Nombre moyen de pièces de mobilier par école						
	Armoires	Chaises	Classeurs à tiroir	Bancs	Tables	Bureaux
Moyenne par école	3	30	1	82	9	8

Etat du mobilier						
	Armoires	Chaises	Classeurs à tiroir	Bancs	Tables	Bureaux
Bon	720 (66%)	1,160 (67%)	499 (70%)	1,141 (63%)	1,359 (65%)	949 (67%)
Mauvais	374 (34%)	571 (33%)	217 (30%)	664 (37%)	593 (35%)	467 (33%)
Total des réponses	1094	1731	716	1805	2087	1416

Résultats concernant les infrastructures et les capacités d'accueil

- **37 329 nouveaux élèves peuvent être inscrits dans les écoles catholiques en utilisant les salles de classes inexploitées dans les écoles actuelles**, et **jusqu'à 948 181 élèves supplémentaires peuvent être accueillis en construisant 7 592 nouvelles salles de classe dans les écoles catholiques déjà existantes**.

- **Parmi toutes les écoles catholiques, 57% n'ont pas accès à l'eau potable et 38% n'ont pas accès à un point d'eau salubre pour le lavage des mains.** Ce problème est plus prononcé dans les écoles des zones rurales, où 65% des établissements n'ont pas accès à l'eau potable et 45% n'ont pas d'eau salubre pour le lavage des mains. Ces chiffres sont préoccupants dans le contexte de la récente épidémie de choléra à Haïti.

- **Les infrastructures scolaires des zones rurales sont particulièrement inadaptées,** avec un pourcentage élevé d'écoles accueillant les élèves dans des bâtiments qui ne sont pas conçus pour l'éducation de jeunes enfants.

- **45% des écoles du niveau fondamental déclarent manquer d'espace dans les salles de classe.**

- **La majorité des écoles catholiques ont plus de 20 ans**, ce qui indique que pour beaucoup, leurs bâtiments ont dépassé leur durée de vie et **nécessitent des travaux de rénovation importants ou doivent être remplacés.** (SCW 2012)

- **20% des écoles catholiques ont actuellement des bâtiments en cours de construction (339) ou de rénovation (310).** Le taux de travaux en cours est un peu plus élevés dans les (Archi) diocèses affectés par le séisme.

Recommandations stratégiques

- La CEEC est encouragée à solliciter auprès des responsables du gouvernement – et en exploitant les données et résultats de la présente enquête – **les subventions publiques nécessaires à la scolarisation de 37 329 nouveaux élèves dans les écoles catholiques**.

- La CEEC est encouragée à solliciter auprès des responsables du gouvernement – et en exploitant les données et les résultats de la présente étude – **les subventions publiques nécessaires à la création de 7 592 nouvelles classes permettant d'accueillir jusqu'à 948 181 élèves supplémentaires dans les écoles catholiques.**

- La CEEC et les Directeurs des BDE sont encouragés à développer une stratégie de **collaboration et de coopération avec les Ministères compétents, les ONG et autres partenaires afin d'améliorer les conditions sanitaires et l'accès à l'eau courante dans les écoles catholiques**.

- La CEEC, les Evêques et les Directeurs des BDE sont encouragés à exploiter les résultats de la présente étude et du rapport du SCW 2012 pour **établir une stratégie à long terme permettant de répondre aux besoins en infrastructures de l'ensemble des écoles catholiques en Haïti**.

Références et bibliographie

Antoine, D. 2006. L'Engagement de L'Eglise Catholique dans le Domaine de L'Education in Haïti. Unpublished.

Basic Education Coalition. N.d. *Basic Facts.* A la date du 1er juin 2012: http://www.basiced.org/basic/.

BDI: Cf. Banque Interaméricaine de Développement (en anglais: IDB pour Inter-American Development Bank)

BEC: Voir Basic Education Coalition (Coalition pour l'Education de Base, CEB)

Birdthistle I., K. Dickson, and M. Freeman. 2010. *A Protocol to Systematically Review Evidence of the Impact of Separate Toilets for Girls at Schools on Their Primary and Secondary School Enrolment, Attendance and Completion.* MARCH Centre at LSHTM and EPPI-Centre, University of London. A la date du 23 mai: http://www.dfid.gov.uk/r4d/PDF/Outputs/SystematicReviews/FINAL-Q27-Separate-Provision-of-toilets-Protocol-DFID-LSTMH.doc_P1.pdf

CEEC: Commission Episcopale Pour L'Education Catholique

Cheney, David M. N.d. *Hierarchy of the Catholic Church: Haïti.* A la date du 1er juin 2012: http://www.catholic-hierarchy.org/country/dht.html

Commission Episcopale Pour L'Education Catholique. 2007. *Catholic Education Project of Haiti.* Document non publié fourni par le personnel de la CEEC.

Crane, K., J. Dobbins, L. E. Miller, C. P. Ries, C. S. Chivvis, M. C. Haims, M. Overhaus, H. L. Schwartz, and E. Wilke. 2010. *Building a More Resilient Haitian State* (National Security Research Division). Santa Monica, CA: RAND Corporation. A la date du 23 mai 2012: http://www.rand.org/pubs/monographs/MG1039.html

Education Quality Improvement Program 3. N.d. *Why Youth Development?* A la date du 1er juin 2012: http://www.equip123.net/webarticles//anmviewer.asp?a=596&z=123

Entretiens de Consultation de l'ACE 2012 : ACE Consulting. 2012. *Catholic Education Leaders in Haiti: Interviews and Survey Analysis.* Document non publié.

EQUIP3: Education Quality Improvement Program 3 (Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation 3)

Fatton, Robert Jr. 2002. *Haiti's Predatory Republic: The Unending Transition to Democracy.* Lynne Reinner Press.

FMI: Cf. Fond Monétaire Internation (en anglais International Monetary Fund, IMF)

Groupe de Travail sur L'Éducation et la Formation. 2010. *Pour un Pacte National pour l'Éducation en Haïti.* Port-au-Prince, Haiti: Groupe de travail sur L'Éducation et la Formation. As of June 1, 2012: http://cbcsq.qc.net/sites/1678/documents/dossiers/pacte_national_pour_education.pdf

GTEF: Voir Groupe de Travail sur L'Éducation et la Formation

INEE: Inter-Agency Network for Education in Emergencies en anglais. En français : Réseau Inter-agences pour l'Education en Situation d'Urgence (RIESU)

Inter-Agency Network for Education in Emergencies (INEE). 2004. *Minimum Standards for Education in Emergencies, Chronic Crises and Early Reconstruction.* London: INEE.

Inter-American Development Bank. 2007. *Country Program Evaluation: Haiti 2001–2006* (Office of Evaluation and Oversight RE-327). Washington, DC: Inter-American Development Bank. As of May 23, 2012: http://www.iadb.org/ove/GetDocument.aspx?DOCNUM=1015148

International Monetary Fund. 2008. *Haiti: Poverty Reduction Strategy Paper* (IMF Country Report 08/115). Washington, DC: International Monetary Fund. A la date du 23 mai 2012: http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cr08115.pdf

Kaviraj and Khilnani. 2001. *Civil society: History and Possibilities.* Cambridge: Cambridge University Press.

León, G., G. Demombynes, and P. Holland. 2008. *Students and the Market for Schools in Haiti.* Unpublished draft provided by author.

Library of Congress Federal Research Division. 2006**.** *Country Profile: Haiti.* Extrait de: http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/profiles/Haiti.pdf May 2012.

Luzincourt, K. and J. Gulbrandson. 2010. *Education and Conflict in Haiti: Rebuilding the Education Sector after the 2010 Earthquake* (Special Report). Washington, DC: United States Institute of Peace.

MENFP: Voir Ministère de L'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

Ministère de L'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. N.d. *Direction de la Planification et de la Coopération Externe: Recensement Scolaire 2010-2011 Présentation des Résultats,* Port-au-Prince, Haïti: Document non publié.

Ministère de L'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. 2010. *Towards the Refounded Haitian Education System: Operational Plan 2010-2015 Recommendations* (Presidential Commission of Education and Training). Port-au-Prince, Haiti: Document non publié.

Salmi, J. 1998. "Equity and Quality in Private Education: The Haitian Paradox," Pp. 1-17 in *Haiti: The Challenges of Poverty Reduction*, Vol. II: *Technical Papers* (World Bank, report 17242-HA). Washington, DC: World Bank.

Schiefelbein, E. and Wolff, L. 1992. *Repetition and Inadequate Achievement in Latin America's Primary Schools: A Review of Magnitudes, Causes, Relationships and Strategies* (Latin America and the Caribbean Region Technical Department, A View from LATHR No. 31). Washington, DC: World Bank.

Schwartz, Timothy T. *Haiti.* A la date du 1er juin 2012: http://www.everyculture.com/Ge-It/Haiti.html .

SCW: Schools for the Children of the World (en français : Ecoles pour les Enfants du Monde)

Schools for the Children of the World. 2012. *Haiti Catholic Schools Facility Assessment Report.* Document non publié.

Wolff, L. 2008. *Education in Haiti: The Way Forward*. Washington, DC: PREAL. A la date du 23 mai 2012: http://www.thedialogue.org/page.cfm?pageID=32&pubID=1605

World Food Programme. Avril 2004. *School Feeding Programs: Why They Should Be Scaled Up Now.* A la date du 30 mai 2012: http://www.unep.org/training/programmes/Instructor%20Version/Part_2/Activities/Dimensions_of_Human_Well-Being/Education/Strategies/School_Feeding_Program.pdf